

# VIII<sup>e</sup> Congrès de l'Association Française de Science Politique

Table ronde n°2 : Mots et dispositifs du "gouvernement démocratique"

Pr. Paul BACOT et Gilles POLLET

## Séance 2 : Techniques et procédures du « gouvernement démocratique »

### **Le débat public en ligne. Eléments sur l'équipement d'une démocratie dialogique<sup>1</sup>.**

Nicolas BENVENU (<benvenu@ensmp.fr>), doctorant, Centre de Sociologie de l'Innovation, Ecole des Mines de Paris et Groupe de Recherche Énergie, Technologie et Société, EDF R&D.

*Résumé* : cette contribution porte sur des formes de mobilisation d'outils d'expression citoyenne dérivés d'innovations réalisées dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Plus précisément, il s'agit d'appréhender des phénomènes de politisation de ces dernières à travers la mise au point et le fonctionnement de logiciels autorisant et facilitant des échanges distants et médiés par des machines à communiquer mobilisées au cœur de procédures qui visent à mettre en discussion des 'affaires embrouillées' et des sujets controversés.

Face à la remise en cause des modes traditionnels de gestion politique, la créativité des acteurs donne lieu à un foisonnement d'expérimentations qui viennent nourrir une réflexion et une pragmatique de la discussion publique : de nombreux supports sont investis, des outils abaissant quelques-unes des barrières à l'entrée d'une prise de parole publique sont conçus et mis à l'épreuve dans un perpétuel dépassement des règles du jeu et des projets institués.

Le recours aux TIC a contribué à la diffusion à une échelle jusqu'alors inédite d'un paradigme fondé sur la coopération. La réalisation et l'animation de débats en ligne repose sur la mobilisation, le réinvestissement selon des opérations de 'braconnage', voire même de la conception d'outils qui ne font pas seulement office de vecteurs de la discussion sur l'espace particulier qu'ouvre internet, mais sont bel et bien des « épreuves de justification », véritables enjeux de mobilisation et d'expérimentation, contribuant à rendre les projets effectifs.

Dans une perspective de sociologie des sciences et des techniques, il s'agit de se demander ce que nous apprennent les lignes de code informatique de ces logiciels de l'intérêt de citoyens pour la controverse, de leur goût pour s'approprier l'information et mettre à l'épreuve des arguments et des démonstrations.

---

<sup>1</sup> Je remercie chaleureusement Yannick Barthe, Mathieu Brugidou et Arthur Jobert pour leur lecture critique d'une première version de ce texte. Merci également à Olivier Blondeau pour son aide.

« Le vieux dicton suivant lequel on ne peut soulager les maux dont souffre la démocratie que par davantage de démocratie n'est pas acceptable s'il signifie qu'on pourrait remédier à ces maux en introduisant plus de machinerie du même type que celui qui existe déjà, ou en raffinant et en perfectionnant cette machinerie. »<sup>2</sup>

La controverse qui dans le premier tiers du XX<sup>e</sup> siècle oppose Walter Lippmann, éditorialiste de renom, à John Dewey, philosophe pragmatique, offre s'il en était besoin une perspective historique qui permet de dénaturaliser la « crise » à laquelle fait actuellement face le gouvernement représentatif, et dont la progression du vote en faveur des partis « anti-système », la consolidation d'un segment d'électeurs 'versatiles', la montée du niveau d'abstention, ou encore l'explosion de formes de mobilisation qualifiées de « non conventionnelles » sont généralement interprétés comme autant de symptômes. S'ils divergent fortement sur les solutions à mettre en oeuvre, les deux intellectuels américains établissent en revanche des diagnostics proches l'un de l'autre sur le fonctionnement de leur système politique : « l'âge de la machine, en développant la Grande Société a envahi et partiellement désintégré les petites communautés du temps jadis sans engendrer une Grande Communauté. » [Dewey, 2003, p. 140] Aux relations communautaires, louées pour leurs vertus intégratrices, se sont substituées des relations impersonnelles inclinant davantage à la recherche du bonheur privé et à la désertion de la sphère publique. Et l'avènement de cette Grande Société a précipité la désintégration du Public.

Lorsque la conjoncture historique tend de plus vers l'évanescence des groupes qui assuraient la promotion du « nous » (partis politiques, centrales syndicales...) comme ce peut être actuellement le cas, l'idée d'une irrémédiable aggravation de la distance qui sépare les représentés de leurs représentants est dès lors entonnée comme une antienne.

Pour autant, dans un système politique qui concentre quasi-exclusivement la délibération politique entre les mains des représentants, l'élection et le vote ne se portent certainement pas plus mal qu'ils ne sont jamais portés : si « crise » il y a, elle affecte sans doute moins la décision que les modalités d'identification des « différentes propositions candidates à l'existence » autour d'un enjeu controversé [Latour, 1999].

Ce thème de la « crise » du gouvernement représentatif soulève des questionnements récurrents qui sont peut être aussi anciens que cette forme de gouvernement elle-même. Au cours des dernières années, ils ont cependant refait surface avec une acuité particulière avec l'émergence de controverses socio-techniques pour lesquelles la preuve et la démonstration ne sont pas toujours possibles. Dans un nombre croissant de cas (Organismes Génétiquement Modifiés, Encéphalopathie Spongiforme Bovine, bioéthique, réchauffement climatique...), la prétention de la puissance publique à assurer sa mainmise sur la Nature et à « rationaliser le compliqué » n'a pas résisté à l'épreuve de conséquences non maîtrisées qui ont pu aboutir à des 'affaires', voire des catastrophes (du 'sang contaminé' à la 'vache folle'). L'infailibilité et la crédibilité des décideurs traditionnels ainsi lézardées amènent de plus en plus de citoyens à questionner les choix scientifiques et techniques dans leur globalité ; on voit alors se nouer des controverses, ou même se structurer des oppositions, ce qui apparaissait jusqu'alors comme impensable.

---

<sup>2</sup> DEWEY John, *Le public et ses problèmes*, (1927), Pau : Publ. De l'Université de Pau ; Tours : Farrago ; Paris : L. Scheer, 2003, p. 153

Comme le note M. Callon, « on ne peut plus s'appuyer sur ce que l'on sait pour décider ce que l'on veut, puisque les choix à faire portent prioritairement sur l'identification des problèmes à résoudre et sur ce que l'on souhaite savoir. » [Callon, 2003, p. 198]

Les modes traditionnels de gestion politique organisés autour de grands partages entre science et politique, 'experts' et 'profanes', ayant montrés leurs limites quant à leur faculté de prendre en charge des affaires embrouillées, « d'autres procédures de consultation doivent être inaugurées, d'autres modalités de prise de décision doivent être inventées. » [Callon, Lascoumes, Barthe, 2001, p. 309]

Les réflexions et les expérimentations auxquelles ont donné lieu cette démocratie technique ont contribué à rendre prégnant un « impératif délibératif » [Blondiaux & Sintomer, 2002] : l'histoire de ces dispositifs est en effet celle d'une recherche d'une plus grande implication de 'simples citoyens' dans « l'élaboration des savoirs et des savoir-faire qui viennent alimenter la décision. » [Callon, 1998, p. 63] En faisant basculer le principe de légitimité démocratique de la volonté générale à la délibération, l'ambition de ce modèle est de fournir de nouvelles représentations de l'espace public, de faire émerger une opinion publique plus instruite et donc une décision plus éclairée.

L'exploration de ces pistes a débouché sur un grand nombre d'innovations en matière de lieux, de procédures et de formats de débat public, principalement autour de processus d'évaluation d'enjeux complexes. S'il existe une grande proximité dans leur objet, il peut y avoir une infinité de formes et de tonalités, souvent dépendantes de la culture politique qui les ont vu naître. Parmi les expériences les plus institutionnalisées, parce qu'intégrées au sein d'un certain nombre de dispositifs législatifs, et sans entrer dans le détail de ce qu'elles recouvrent, citons par exemple les expériences de sondage délibératif, les conférences de consensus, les jurys de citoyens, les *voting conferences*...

Au cours des dernières années, les programmes de recherche sur ces enjeux se sont multipliés en Europe. Par certains aspects, ils sont venus se joindre à une tradition anglo-saxonne bien établie de travaux sur la démocratie délibérative, si bien qu'il existe une abondante littérature sur les origines, les justifications théoriques ou encore les premières mises en oeuvre de ces expériences originales de gestion de problèmes politiques [ Simon & Durant, 1995 ; Latour, 1999 ; Callon, Lascoumes & Barthe, 2001]. Mais les éléments de réflexion sur la constitution des arènes publiques susceptibles d'accueillir les discussions des citoyens demeurent encore relativement rares, comme le constate M. Callon lorsqu'il avance qu'au sein de la littérature à notre disposition, « rien n'est dit sur l'infrastructure matérielle et sur le logistique nécessaire à l'exploration des mondes possibles et à la composition du collectif. » [Callon, 2003, p. 198]

Pourtant, la créativité des acteurs donne lieu à une multitude d'expérimentations qui viennent nourrir une réflexion et une pragmatique de la discussion publique. Bien qu'il puisse se décliner selon une infinité de formes et s'appuyer sur un appareillage en perpétuelle évolution, l'équipement de la démocratie est un phénomène consubstantiel à cette forme de gouvernement [Manin, 1995] : de nombreux supports sont investis, des formats de discussion sont mis à l'épreuve, des outils abaissant quelques-unes des barrières à l'entrée d'une prise de parole publique sont conçus et mis à l'épreuve dans un perpétuel dépassement des règles du jeu et des projets institués.

Nous voudrions nous arrêter ici sur cette infrastructure matérielle et cette logistique, ou cette machinerie pour reprendre le vocabulaire de J. Dewey, en proposant de nous pencher

sur quelques éléments auxquels la théorie politique n'attribue généralement et au mieux qu'un rôle négligeable dans la constitution du corps politique. En suivant B. Latour, nous pensons que la *Res Publica* est chargée de choses qui ne peuvent être 'oubliées' d'une version réaliste de l'analyse politique. Revenant sur l'étymologie du mot *thing* (*ding* en allemand), qui désignait originellement le lieu physique de débat public regroupant la communauté de citoyens, avant de renvoyer directement au sujet lui-même de la délibération publique, Latour insiste sur la nécessité d'une prise en compte de ces choses autour desquelles s'organise un public. Afin de donner chair à cette idée, il recourt au néologisme *Dingpolitik* qu'il a forgé en le calquant sur la notion *Realpolitik*, courante dans la théorie des relations internationales ; il met ainsi en valeur le rôle d'un ensemble de *choses* qui permettent également de faire tenir ensemble une communauté de citoyens : « *procedures to authorize and legitimize are important, but it's only half of what is needed to assemble. The other half lies in issues themselves, in the res that creates a public around it.* »<sup>3</sup> [Latour, 2005]

Nous proposons de contribuer à l'étude de formes de mobilisation d'outils d'expression citoyenne dérivés d'innovation réalisées dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)<sup>4</sup>. Plus précisément, nous voudrions nous arrêter sur la mise au point et le fonctionnement de logiciels autorisant et facilitant des échanges distants et médiés par des machines à communiquer mobilisées au cœur de procédures qui visent à appréhender des sujets controversés. Dans une perspective de sociologies des sciences et des techniques, il s'agit de se demander ce que nous apprennent les lignes de code informatique de ces logiciels de l'intérêt de citoyens pour la controverse, de leur goût pour s'approprier l'information et mettre à l'épreuve des arguments et des démonstrations<sup>5</sup>.

A aucun moment il ne sera prétendu ici que la machinerie à vocation à remplacer ce qu'elle est censée véhiculer : c'est même une position radicalement différente qui est défendue. Pour autant, l'objet de ce texte n'est pas de focaliser sur la nature ou les éventuelles spécificités d'une parole qui transiterait par internet, ou encore sur les types de rhétorique mobilisés ou les arguments employés, en bref ce qui est échangé dans les discussions publiques qui s'y tiennent. Il s'agit plutôt de proposer un décryptage de l'architecture morale de ces dispositifs afin de mettre en évidence la grammaire de la discussion qui peut leur être associée [Heurtin, 1994]. Ce n'est qu'une fois cette partie de la réflexion réalisée que la suite et le cœur de l'analyse pourra être effectuée.

Le Réseau est aujourd'hui le théâtre d'un foisonnement d'initiatives qui cherchent à libérer la parole publique et faciliter la production collaborative de contenus. Nous voudrions restituer la teneur de certaines d'entre elles, préciser le contexte de leur émergence, et envisager le type d'arènes publiques auxquelles elles donnent accès. En cela, on peut y voir un exemple parmi bien d'autres et dans le même temps une première esquisse du type de machinerie nécessaire au ré-équipement de la démocratie que Dewey estimait à la fois possible et éminemment nécessaire.

Dans un premier temps, nous proposons de porter notre attention sur des expériences originales qui organisent une libre participation à des discussions publiques en mobilisant

---

<sup>3</sup> LATOUR Bruno, "From *Realpolitik* to *Dingpolitik* or How to Make Things Public", in LATOUR Bruno & WEIBEL Peter (dir.), *Making Things Public. Atmospheres of Democracy*, ZKM and the MIT Press, 2005.

<sup>4</sup> Ces Technologies ont longtemps été affublées du qualificatif « Nouvelles » (NTIC) avant que le N, du reste jamais apparu dans la dénomination anglo-saxonne ICT, ne s'efface au fur et à mesure que s'estompait la nouveauté.

<sup>5</sup> Sur la notion de « démonstration », voir [Barry, 2001] et [Rosental, 2002].

pour cela des innovations réalisées en matière de Technologies de l'Information et de la Communication. Il nous faudra au préalable prendre soin de préciser pourquoi de telles initiatives sont essentiellement apparues à la marge du champ politique institutionnel.

Nous voudrions ensuite mettre en évidence le fait que les institutions publiques peuvent aussi concourir à l'extension du domaine du débat public jusque sur le net, en développant une réflexion sur la manière dont elles peuvent intégrer des outils de participation et de co-production de l'information au sein de procédures dialogiques.

## **Libérer la parole publique : des « machines politiques » au service d'un droit de savoir et de juger**

La compréhension des enjeux de la mobilisation d'outils conçus ou 'détournés' avant d'être expérimentés dans le cadre de mise en discussion publique d'enjeux controversés passe par une présentation des usages politiques des techniques de communication les plus récentes, et en particulier les systèmes informatiques et internet.

### **Des « communautés virtuelles » à l'Agora électronique ou les pièges du déterminisme technologique**

En examinant les discours qui ont accompagné la naissance de nouveaux moyens de communication, on a parfois l'impression que l'histoire se répète inlassablement : après le chemin de fer, le télégraphe, la radio, la télévision, le minitel<sup>6</sup>, on se dit que l'apparition des plus récentes Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) a vraisemblablement contribué à une nouvelle floraison de l'utopie technologique dont un mythe du salut démocratique par la technique constitue la sève.

Au cours des dix dernières années, l'exploration massive de l'hypothétique régénération politique permise par les TIC n'est certainement pas sans rapport avec le lamento général sur le constat de faillite démocratique des médias de masse, présentés depuis de l'Ecole de Francfort comme « le Soleil Noir de la Modernité » [Maigret, 2003, p. 65].

Face au schéma de diffusion unilatéral des médias de masse (de l'émetteur vers le récepteur), les TIC favoriseraient la mise en œuvre de la subjectivité en offrant aux participants d'un processus de communication de s'y impliquer selon un schéma de tous vers tous. En cela, elles seraient partie prenantes d'un agencement socio-technique qui de disciplinaire serait devenu interactif [Callon, 2003, p. 201] : elles participeraient à l'avènement d'un nouveau modèle de rapport aux savoirs selon lequel chacun est amené à devenir « l'expert de sa propre vie » [Ehrenberg, 1995], débouchant ainsi sur une « citoyenneté technologique » [Barry, 2001] organisée autour de la notion de réflexivité. A cette nouvelle configuration vient se superposer une dimension collaborative sous-jacente au travail en réseau tel qu'il a été imaginé, conçu et mis à l'épreuve par la communauté de chercheurs à l'origine d'Arpanet, principal ancêtre d'Internet [Flichy, 2001].

Réflexivité, coopération, communication de tous vers tous ont été les principaux ingrédients de l'émergence de « communautés virtuelles » [Rheingold, 1994]. En associant des acteurs

---

<sup>6</sup> MATTELART Armand, *L'invention de la communication*, Paris, La Découverte, 1994.

non humains, qui sont « des médiateurs au même titre que les autres actants », il est possible de *déhancher* l'interaction, et ainsi « de la faire durer au delà du temps présent, dans une autre matière que celle de notre corps »<sup>7</sup> [Latour, 1994, p. 603].

A partir des usages des premiers groupes d'utilisateurs de ces technologies, certains auteurs se sont livrés à des extrapolations sans doute un peu hâtives pour penser, voire prophétiser, l'avènement d'une Agora électronique<sup>8</sup>. Il se sont pour cela souvent affranchis de quelques uns des précieux enseignements tirés de travaux socio-historiques qui nous apprennent que la diffusion d'une technique à une plus grande échelle ne donne pas nécessairement lieu à la reproduction des premiers usages observés : les phénomènes d'appropriation sont à la fois longs, complexes et imprévisibles et débouchent sur des usages diversifiés dont certains peuvent être aux antipodes de ceux imaginés ou développés dans les premiers temps<sup>9</sup>.

Il faut dire que les fondateurs des premières communautés en ligne de 'citoyens ordinaires' n'aspiraient pas à autre chose que l'avènement d'un authentique « espace public des TIC », dans une occurrence quasi-habermasienne [Dalhgren, 2000]. M. Mc Clure, premier directeur du *Well*<sup>10</sup>, un groupe de discussion pionnier né au milieu des années 1980 dans la banlieue de San Francisco, n'avait par exemple cessé de clamer que « *The Well* serait l'équivalent électronique des salons de l'époque des Lumières » ! [Rheingold, 1994, p. 30]

Dans cette optique, la modernité technique est présentée comme apportant des solutions pour trancher le nœud gordien sur lequel bute régulièrement la théorie politique dans les démocraties modernes, qui est confrontée à une incontournable dissociation de la délibération et de l'universalité de la participation du fait de l'existence de contraintes matérielles (impossibilité de réunir la communauté des citoyens pour délibérer au même moment sur la place publique) [Chambat, 2000]. Mais cet argument de l'obstacle 'technique' ne doit pas non plus éclipser les prises de position de principe en faveur du gouvernement représentatif, constitutives de la théorie politique des Modernes [Constant, 1819] depuis Montesquieu<sup>11</sup> ou Madison<sup>12</sup>.

C'est donc le spectre d'une démocratie sans médiations, reposant sur des échanges interindividuels médiés par des machines à communiquer, que cette littérature laisse entrevoir. Elle a d'ailleurs suscité en réaction des prises de position stigmatisant les ravages de la « bombe informatique » [Virilio, 1998] ou le moyen le plus sûr de « perpétuer le pouvoir des marchands et des maîtres. »<sup>13</sup> On passerait ainsi du règne de la critique à celui de la démagogie par la dissolution des médiations présentées comme nécessaires au bon fonctionnement du gouvernement représentatif.

---

<sup>7</sup> LATOUR Bruno, « Une sociologie sans objet. Remarques sur l'interobjectivité », *Sociologie du travail*, 4, 1994, p. 587-607.

<sup>8</sup> Parmi l'abondante littérature, citons CASTELLS Manuel, *The rise of the network society*, Malden, Mass. : Blackwell Publishers, 1996 ; VAN DE DONK Wim B.H.J et TOPS Pieter W., *Orwell in Athens. A perspective on Informatization and Democracy*, Tilburg (Pays Bas), Ios Press, 1995 ; RODOTA Stefano, *La démocratie électronique : de nouveaux concepts et expériences politiques*, Rennes : Apogée, 1999...

<sup>9</sup> A cet égard, les travaux de Chartier sur l'imprimé au XVIIIe siècle sont particulièrement intéressants ; voir par exemple CHARTIER Roger, *Le livre en révolutions : entretien avec Jean Lebrun*, Paris : Textuel, 1997.

<sup>10</sup> Même si le projet n'a plus grand chose à voir avec l'initiative originale, il subsiste une communauté qui gravite autour de l'adresse <<http://www.well.com/>> et qui se présente comme « *a community and then some, online since 1985.* »

<sup>11</sup> MONTESQUIEU Charles-Louis, *De l'esprit des lois* (1748), Paris : Flammarion, 1979.

<sup>12</sup> MADISON James, HAMILTON Alexander, JAY John, *The federalist papers*, London, Penguin, 1987.

<sup>13</sup> HALIMI Serge, « Des 'cyber-résistants' trop euphoriques », *Le Monde Diplomatique*, août 2000.

Ne pas être dupe des promesses des discours enchantés ne signifie pas nécessairement adopter une position-piège qui nierait purement et simplement les spécificités liées à la communication assistée par ordinateur. Nous pensons en effet que par l'absence de tribune, la réversibilité des rôles d'orateur et de spectateur et l'indistinction des places, les TIC réactivent une grammaire de la discussion [Heurtin, 1994].

L'approche générale s'inscrit ici dans le sillage des tenants d'une autre voie qui ne tient pas les formes matérielles pour négligeables dans l'analyse politique, tout en prémunissant leur prise en compte d'un strict déterminisme technologique. La perspective est donc plutôt celle d'un constructivisme associationniste tel qu'il est mis en œuvre dans la théorie de l'acteur-réseau.

### ***Une appropriation à la marge de la scène politique institutionnelle***

La remise en cause par les TIC des médiations au sein du gouvernement représentatif a eu tendance à s'imposer comme une *doxa*, si bien que le personnel politique aborde généralement les usages politiques des TIC avec la plus grande prudence : considérée comme un élément de déstabilisation du système politique dans son ensemble, la technologie constitue dans cette optique une menace pour leur rôle de représentant. C'est sans doute pour cette raison – sans oublier les prises de position 'envahissantes' de certains leaders politiques 'hors système', voire populistes, vantant un recours direct au peuple grâce à ce type d'appareillage – que les TIC n'ont pour l'heure été que modestement mises en œuvre au sein du système politique institutionnel.

A mesure qu'elle se dissipait, l'ivresse liée à la nouveauté de l'outil a laissé place à une appréhension plus pragmatique de l'appropriation du dispositif, en donnant davantage de crédit à des observations de terrain qu'à des raisonnements prospectifs. Les principales études ont alors fait état de la reproduction sur le Net de la plupart des schémas du jeu politique tel qu'il se déroule par ailleurs. Concentrés sur l'informatisation de certains processus de vote ou l'extension de l'accessibilité de documents administratifs, les programmes de recherche n'ont pas su prendre en compte les usages innovants qui ne sont pas nécessairement en prise directe avec les scènes et les temporalités instituées.

Nous voudrions à présent nous intéresser à quelques expérimentations des TIC comme outil de prise de parole et qui ont plutôt tendance à émerger en marge du champ politique institutionnel, pour les raisons que nous venons d'évoquer.

## **L'expérimentation d'espaces de prise de parole et de production collaborative de contenus**

Il n'a évidemment pas fallu attendre l'arrivée de l'informatique et d'internet pour voir émerger des initiatives cherchant à abaisser la parole publique et élargir le cercle des participants à l'animation et la gestion de projets. Néanmoins, en essayant à de nouveaux objets et à de nouveaux publics, le recours aux TIC a contribué à la diffusion à une échelle jusqu'alors inédite d'un paradigme fondé sur la coopération. La réalisation et l'animation de ce type de projet repose sur la mobilisation, le réinvestissement selon des opérations de 'braconnage' [Certeau, 1980], voire même de la conception d'outils qui ne font pas seulement office de vecteurs du projet sur l'espace particulier qu'ouvre le Réseau, mais sont bel et bien enjeux de mobilisation et d'expérimentation à part entière, tout en contribuant à rendre le

projet effectif. A tel point que projet et dispositif peuvent être considérés comme étroitement liés, si ce n'est inextricablement enchevêtrés. Tel est le cas des logiciels de publication SPIP et Wiki respectivement mobilisés au sein des projets uZine et Wikipedia sur lesquels nous proposons maintenant de nous arrêter. Ces deux cas doivent nous permettre d'apporter un éclairage sur les agencements socio-techniques à l'œuvre pour satisfaire un goût pour la discussion sur des enjeux spécifiques et par ailleurs produire sur un mode cumulatif et décentralisé des savoirs qui sont eux-mêmes mis en débat.

## ***Le projet du Minirézo : le Web comme objet d'engagement***

Le Minirézo est né en 1996 à l'initiative de webmasters rassemblés en « association informelle d'utilisateurs du Réseau. » A un moment clef du développement d'internet en France, ils étaient désireux de faire entendre leur voix, qui n'était ni celle d'une conception consumériste, ni celle d'une régulation stricte du Net. Ces acteurs se sont structurés autour d'un texte fondateur, le *Manifeste du Web indépendant*<sup>14</sup>, dans lequel ils invitent « les utilisateurs à prendre conscience de leur rôle primordial sur l'Internet » et estiment que « la pédagogie, l'information, la culture et le débat d'opinion sont le seul fait des utilisateurs, des webmestres indépendants et des initiatives universitaires et associatives. »

Ce discours a été mis à l'épreuve en lançant un magazine en ligne qui conjugue deux dimensions essentielles :

- les enjeux sociaux et 'citoyens' des TIC en constitue son objet ;
- la traditionnelle division du travail entre rédacteurs et lecteurs est remise en cause par un principe d'ouverture auto-organisée de la publication des articles.

L'initiative s'assimile en effet à une expérience éditoriale originale en ce qu'elle ne définit *a priori* ni ne scelle une fois pour toutes la distribution des rôles de lecteur, rédacteur et administrateur. Le site Web autour duquel s'organise le projet, et dont l'URL souligne le caractère expérimental (<<http://www.uzine.net>>), est en effet ouvert à la participation de tous les internautes. Non seulement ces derniers ont la possibilité de discuter des textes comme ils pourraient le faire sur tout autre forum, mais ils peuvent également publier leurs propres articles après concertation sur un forum interne, et même participer à l'animation d'un projet laissant la place à une gestion décentralisée. S'il est possible de librement circuler entre les groupes de lecteurs et de rédacteurs (une simple inscription est nécessaire pour proposer des articles et des brèves), l'accession au statut d'administrateur du site se fait en revanche par cooptation sur des critères 'méritocratiques' : les administrateurs constituent un groupe ouvert que peuvent rejoindre les rédacteurs dont la contribution à la vie du projet tant sur le plan qualitatif que quantitatif a été estimée remarquable. Ce groupe à l'effectif restreint (une quinzaine de personnes sur uZine) est chargé de veiller au respect de la 'ligne éditoriale' générale qui découle des grands principes exposés dans le *Manifeste du Web indépendant*, ce qui se traduit concrètement par le pouvoir d'accepter ou de rejeter la publication des textes proposés par les rédacteurs. Ainsi, la possibilité laissée à chacun de contribuer ne débouche pas sur un amas informe et chaotique d'articles ou de billets d'humeur : si le Web est assurément le support de l'engagement des participants à uZine, il en est également l'objet exclusif, puisque l'ensemble des contributions portent des enjeux liés au net et à son appropriation citoyenne. Le choix des titres des quatre rubriques principales de la version

---

<sup>14</sup> <<http://www.uZine.net/article60.html>>

actuelle du site est à cet égard très significatif : « Web indépendant/Web citoyen », « Cyberéconomie mon amour », « Internet et journalisme », et « Pressions et répression » ; il est intéressant de remarquer qu'une rubrique « Terre en vue » qui proposait d'aborder des sujets déconnectés de l'internet et de l'informatique a disparu de la page d'accueil du site au moment du passage à la troisième version du site (uZine3), certainement en raison du moindre intérêt qu'elle pouvait susciter.

Se dessine ainsi un concept de magazine propre au format et aux temporalités du Web, notamment en ce qu'il n'a d'autre périodicité de publication que celle du flux des articles librement proposés. Il se décline autour d'un projet collectif qui prône une attitude active de tous les utilisateurs du Réseau, en les invitant à participer, contribuer et échanger par le concept même du site.

La concrétisation d'un tel projet, fondé sur la participation et l'autopublication des internautes, a amené les porteurs de cette initiative à développer une application logicielle spécifique à partir de la deuxième version du site lancée à la fin de l'été 2001 : c'est pour proposer un site « encore plus ouvert et plus collaboratif » qu'a été conçu le Système de Publication pour l'Internet (SPIP).

Il nous paraît intéressant de nous arrêter un instant sur les conditions d'émergence et le fonctionnement concret de ce logiciel.

### ***Le Système de Publication pour l'Internet (SPIP)***

S'il est bien le produit d'une histoire particulière, le logiciel SPIP ne constitue pas une initiative isolée dans le sens où il s'inscrit dans un contexte marqué par l'émergence de nombreuses autres applications qui permettent de générer des pages Web sans avoir recours à de la programmation.

A partir du milieu des années 1990, une série de logiciels recherchant à abaisser les barrières à l'entrée de la publication en ligne ont progressivement émergé et se sont parfois diffusés très rapidement. Ils se sont notamment multipliés avec l'apparition d'un langage de programmation relativement simple, le langage PHP<sup>15</sup>, qui permet de concevoir assez facilement des sites Web 'dynamiques' (pour simplifier, un site dynamique est un site relié à une base de données sur un serveur, ce qui signifie que des pages peuvent être élaborées en ligne, contrairement aux pages traditionnelles d'un site statique qui sont elles créées hors ligne avant d'être envoyées à un serveur). A partir de ce langage<sup>16</sup>, sont apparues des dizaines, voire des centaines, d'applications permettant de publier sur le Web sans aucune connaissance du langage HTML (le langage de balisage de texte le plus courant qui permet la création de documents hypertextes affichables par un navigateur Web). Techniquement, ce phénomène est rendu possible par l'apparition de langages de script qui viennent s'intégrer en boucle dans le code HTML. Et comme il est beaucoup plus simple d'apprendre un langage de script qu'un langage de programmation, la publication en ligne exige dès lors un niveau de connaissances voisin de celui nécessaire à l'envoi d'un courrier électronique. Les dernières évolutions de ces applications permettent de plus d'intégrer très facilement des images, des sons, des vidéos dans le corps d'un texte, à la manière dont on attache une pièce jointe à un courriel. S'ils tendent *in fine* vers un même but de simplification des modalités de la publication en ligne,

---

<sup>15</sup> Pour tout savoir sur le langage PHP : < <http://www.phpfrance.com/> >

<sup>16</sup> Il existe encore bien autres applications de ce genre qui font appel à d'autres langages de programmation que PHP. Parmi les plus célèbres, citons ici Zope, Plone, Xoop, Plume CMS, DaCode...

ces logiciels ne présentent pas tous les mêmes caractéristiques ou n'offrent pas tous les mêmes options : si tel était le cas, leur nombre ne serait certainement pas aussi élevé... Certains intègrent des modules de notation de la contribution de chaque intervenant, des systèmes de vote ou de prise décision collective ; d'autres font la part belle aux espaces de discussion ; d'autres encore facilitent l'émergence et la gestion d'espaces multilingues...

Bon nombre de ces applications sont des logiciels distribués sous licence libre, souvent sous Licence Publique Générale GNU (*GNU General Public License* ou GPL), ce qui signifie que leur code source est librement accessible : de fait, elles peuvent évoluer très rapidement (car elles sont modifiables et améliorables) en fonction des besoins des utilisateurs. Dans la plupart des cas, ces logiciels sont aussi distribués gratuitement. A l'échelle de la planète, le plus connu est certainement PhpNuke<sup>17</sup>; en France, SPIP<sup>18</sup>, originellement développé pour les besoins du projet uZine, a connu un grand succès dans sa diffusion et son appropriation au cours des dernières années, les autres (PhpNuke, mais aussi Mambo<sup>19</sup>, AttilaPhp<sup>20</sup> ou RC<sup>21</sup>, le rédacteur collaboratif) devant se contenter de la portion congrue.

L'apparition de ces logiciels *traduit* une politisation de l'activité informatique, dont témoigne David Dufresne, un des membres fondateurs du Minirézo, lorsqu'il analyse l'« esprit » que peut générer une application logicielle telle qu'un *Content Management System* (CMS), qui assure de son point de vue la promotion de « l'open source, de la libre attitude, du tous ensemble<sup>22</sup> ». C'est de ce nouvel esprit que se nourrissent bon nombre de programmeurs qui ont mis au point les applications dont nous parlons. C'est en tous les cas le point de vue défendu par le concepteur du logiciel AttilaPhp :

*« Quand tu es informaticien, tu n'as pas d'idéal incorporé dans le métier. Je sais que quand j'étais à la fac, c'était une source de frustration pour certains. Pour moi, ce n'était pas central mais pour les vrais passionnés d'informatique, quelques fois tu les sentais ... genre, mais après tout, la seule chose que je vais faire, c'est être payé par une grosse boîte pour pisser du code. Ça m'amuse, mais c'est comme s'il manquait une sorte d'épaisseur. À ce titre, tout ce qui tourne autour de l'explosion du Libre, tu recolores, tu peux mettre de la politique dans ton activité. Ça a donné pas mal d'élan à beaucoup de gens.<sup>23</sup> »*

### ***SPIP, « épreuve de justification » du Manifeste du Web Indépendant***

Compte tenu de ses conditions de développement au service du projet uZine2, SPIP est orienté vers la création de sites dont l'organisation n'est pas sans rappeler celle de magazines :

---

<sup>17</sup> <<http://www.phpnuke.org/>>

<sup>18</sup> Pour des éléments de présentations du logiciels par les concepteurs et les utilisateurs eux mêmes, voir le site Web <<http://www.spip.net/>>, et en particulier deux articles : *C'est quoi SPIP ?*, <[http://www.spip.net/fr\\_article464.html](http://www.spip.net/fr_article464.html)> et *L'histoire minuscule et anecdotique de SPIP*, <[http://www.spip.net/fr\\_article918.html](http://www.spip.net/fr_article918.html)>

<sup>19</sup> <<http://www.mamboportail.com/>>

<sup>20</sup> <<http://www.attila-php.net/>>

<sup>21</sup> <<http://cwriter.org/>>

<sup>22</sup> DUFRESNE David dit DAVDUF, *phpnuke, conte moderne de la société de contribution*, <<http://www.uZine.net/article587.html>>

<sup>23</sup> Entretien avec Florent Latrive, 25 septembre 2002, réalisé par BLONDEAU Olivier, « La technique comme prétexte à un renouvellement de la démocratie et de la pratique militante », in Lib\_(JOY Jérôme & ARGÜELLO Sylvia), *LOGS. Micro-fondements d'émancipation sociale et artistique 1. Coopération*, Paris : Editions Ère, 2005.

l'arborescence est constituée de rubriques au sein desquelles se distribuent les articles et les brèves.

La trace du projet initial se retrouve également dans les solutions proposées pour la gestion éditoriale du site. Concrètement, un site Web fonctionnant grâce à l'application SPIP est composé de deux espaces se distinguant par une recombinaison assez libre des notions de 'public' et de 'privé' :

- une partie dite 'publique' : c'est la partie que l'on peut consulter en arrivant sur le site, celle qui propose le contenu (les brèves, les articles, le forum).

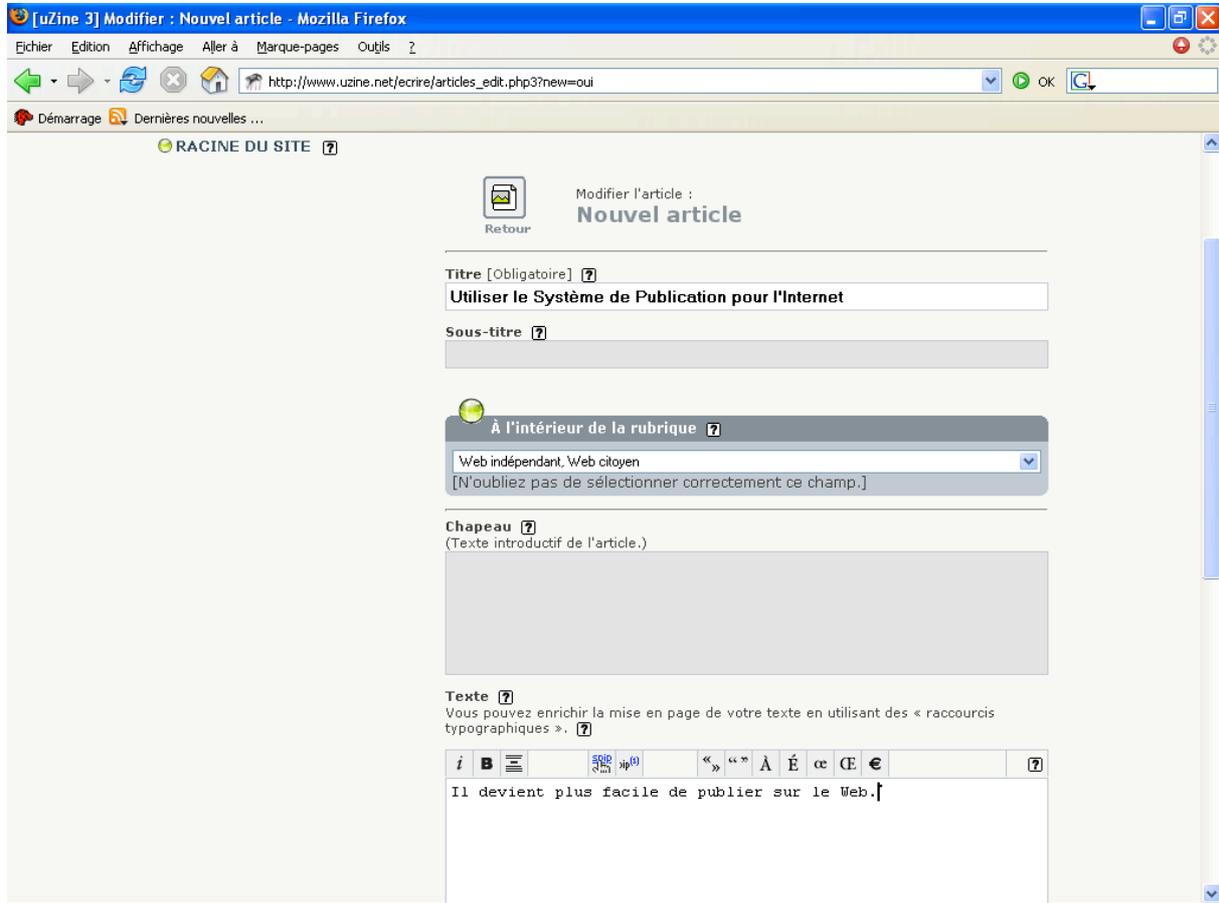
Figure 1 : Capture d'écran de la page d'accueil du site <<http://www.uzine.net>>



- une partie dite 'privée' : cette dernière n'est pas directement accessible pour les visiteurs du site, mais après inscription (à laquelle on accède généralement par l'URL : <<http://www.monsite.net/ecrire>>). C'est à partir de cette interface assez intuitive que les articles sont rédigés, comme on le ferait pour un simple courrier électronique. Une fois la rédaction terminée, il suffit de cliquer sur « valider » pour enregistrer le texte dans la base de données. La structuration à laquelle est soumise toute contribution offre également une illustration saisissante de la généalogie particulière du Système de Publication pour l'Internet : le formulaire qui s'ouvre au moment de la rédaction compte en effet plusieurs champs pour accueillir le titre, le sous-titre, le chapeau et le

corps du texte, inscrivant ainsi dans l'architecture logicielle quelques unes des contraintes propres à un style d'écriture journalistique.

Figure 2 : Capture d'écran de la partie privée d'un site fonctionnant sous SPIP (uzine.net)



A ce stade, différentes options - qui relèvent du **choix** que font les personnes qui administrent le site - se présentent :

- Soit le texte est directement publié, sans aucune validation et se retrouve directement accessible aux visiteurs du site : c'est par exemple le choix qu'ont fait des projets qui fonctionnent sur une logique d'*open publishing* (voir l'exemple d'Indymedia Paris<sup>24</sup>).
- Soit, comme c'est le cas sur uZine, l'article est proposé à la validation avant sa publication. Cette étape intermédiaire permet dans certains cas de veiller au respect de la ligne éditoriale du site Web, éventuellement de retravailler et d'améliorer l'article avant sa publication grâce à des discussions qui se tiennent sur un forum attaché au pied de chaque article. Pour reprendre l'exemple d'uZine, les discussions sur le forum interne, préalables à une mise en ligne, peuvent être particulièrement animées, comme ce fut le cas pendant la période d'effervescence qu'a connue le projet en 2001 et 2002. Il s'agit là d'un vrai travail collectif et collaboratif auquel tous les rédacteurs (i.e ceux qui se sont inscrits et peuvent accéder à la partie 'privée') et administrateurs du site ont la possibilité de participer. La dynamique de la discussion sur le forum est

<sup>24</sup> <<http://paris.indymedia.org/>>

encouragée par un système d'alerte, qui prévient chaque contributeur par courrier électronique qu'un autre a réagi à ses propos.

Figure 3 : Exemple de discussion pré-validation sur un forum attaché à un article



En plus de déboucher sur une approche facilitée et nettement plus collaborative de la publication en ligne, ce type de système permet de dispenser le webmestre et tous les participants à la vie du site d'un certain nombre d'aspects fastidieux, ainsi que de connaissances techniques plus ou moins longues à acquérir.

Une fois que les administrateurs du site ont validé la contribution, elle se retrouve donc en ligne, visible par tous les visiteurs du site. L'application autorise sur la partie publique le même système de forum attaché au pied de chaque article que sur la partie privée, à la différence près que n'importe quel visiteur (et non plus les seuls inscrits) a ici la possibilité de donner son point de vue sur un article dans le cadre d'une discussion publique.

En fonction des besoins propres à un projet, et pour répondre à des attentes qui ne seraient pas uniformément alignées sur celles des personnes à l'origine de uZine, le logiciel est largement modulable. Il est en effet possible d'offrir ou pas la possibilité à tout un chacun de s'inscrire et d'accéder à la partie privée pour participer à l'activité sur le site ; la possibilité est également donnée d'activer ou de désactiver la fonction forum au pied de chaque article (tant sur l'espace public que sur la partie privée), en fonction de ses envies ou ses besoins de faire place à la discussion etc. L'un des apports essentiels de l'anthropologie des techniques est

d'avoir mis en évidence l'existence de principes normatifs qui, tout en étant enserrés au sein des objets techniques, concourent à leur structuration. Pour autant, l'objet technique (ici un système de gestion de contenu tel que SPIP) ne détermine pas à lui seul et intégralement la nature et le fonctionnement d'un projet : il peut faire l'objet d'usages clairement différenciés. Le champ des possibles n'est pas seulement défini par les caractéristiques d'un logiciel, mais aussi par la volonté des animateurs d'un projet, sans parler des phénomènes complexes qui se produisent au moment de l'appropriation par les utilisateurs. A partir d'un même logiciel, il est possible de développer des sites Web qui retranscrivent des visions et des sensibilités bien différentes.

Toujours est-il que certains de ces systèmes de gestion de contenu ont connu une diffusion et une appropriation proprement fulgurantes. Il semble que certains cas correspondent bien à une « *vision d'écologie sociale ou l'intégration d'une NTIC est en phase avec une évolution d'ensemble : une place se construit pour la nouvelle technique et fait sens dans la quotidienneté des usages, et la technique peut aussi influencer en retour sur cette évolution.*<sup>25</sup> »

SPIP incarne à cet égard un modèle de réussite, tout du moins à l'échelle française, même s'il a également essaimé ailleurs sur la planète grâce à l'intégration d'options multilingues à partir de la version 1.6 (de la documentation pour s'approprier le logiciel est aujourd'hui disponible dans plus de soixante langues)<sup>26</sup>. Quatre ans après son lancement pour uZine2, SPIP est en effet utilisé par des milliers et des milliers de sites, bien différents du projet pour lequel il a été élaboré. Il a tout d'abord été largement employé dans le monde associatif car les principes d'ouverture qu'il promouvait, couplés à sa facilité d'appropriation (renforcé en cela par l'ouverture d'un site Web spécifique, <<http://www.spip.net>>, sur lequel on trouve une documentation à jour et très complète et une liste de discussion des utilisateurs du logiciel), la fluidité de gestion des contenus qu'il autorise, sans oublier la chute du coût financier de la création d'un site Web qu'il a entraîné en font un outil très adapté aux attentes et contraintes de ce type de public.

Dès l'année 2001, on a vu émerger les premiers sites institutionnels bâtis avec ce logiciel ; le premier fut le site Web lancé par la Direction Départementale de l'Équipement du Territoire de Belfort sur un projet d'aménagement du territoire, la RN 19<sup>27</sup>, sur lequel nous aurons l'occasion de revenir. Mais à cette époque, inutile de cacher que l'initiative était largement pionnière...

Grâce aux services qu'il rend et à son système de licence libre, la propagation de SPIP n'a eu de cesse de s'accélérer, colonisant de proche en proche des sites Web de groupes de taille croissante : ce fut le cas pour Les Amis de la Vallée de la Bièvre, Act-up, Reporters Sans Frontières, Le Monde Diplomatique, puis La Poste, une partie de l'ANPE, des ministères comme ceux de l'Agriculture et de l'Équipement, ou des sites gouvernementaux thématiques (internet.gouv.fr, retraites.gouv.fr...). Les Services d'Information du Gouvernement (SIG) ont même ajouté des briques au logiciel SPIP (ce qui est tout à fait possible sur un logiciel distribué sous licence libre) pour créer une application spécifique, capable de répondre aux besoins de l'administration, SPIP-Agora<sup>28</sup>.

---

<sup>25</sup> MALLEIN Philippe et TOUSSAINT Yves, « L'intégration sociale des TIC : une sociologie des usages », *Technologie de l'information et société*, 1994, volume 6 (3), p. 326

<sup>26</sup> Voir « L'histoire minuscule et anecdotique de SPIP », <[http://www.spip.net/fr\\_article918.html](http://www.spip.net/fr_article918.html)>

<sup>27</sup> <<http://www.m19.net>>

<sup>28</sup> Voir <http://www.agora.gouv.fr>, un site gouvernemental évidemment sous SPIP.

Il existe aujourd'hui d'autres applications autorisant des modes de publication fluides qui connaissent une diffusion toute aussi spectaculaire. Penchons nous à présent sur le cas du Wiki, notamment mobilisé pour les besoins du projet-phare Wikipedia.

## ***Un projet collaboratif de production de connaissances : Wikipédia***

Wikipédia est une des concrétisations du projet d'encyclopédie libre, universelle, multilingue et écrite par des volontaires que les premiers groupes d'utilisateurs du Réseau souhaitent voir émerger de longue date. A ce titre, le projet est soutenu par la *Free Software Foundation* de Richard M. Stallman, emblématique figure de la communauté de codeurs passionnés qui s'est structurée autour de l'idée du libre, notamment à propos des logiciels. R. Stallman a une influence prépondérante dans la réflexion sur laquelle repose ce projet : ses contributions en la matière ont joué un rôle de détonateur<sup>29</sup>.

Le projet Wikipedia a été initié en janvier 2001 par deux américains, Jimmy Wales et Larry Sanger. Ce dernier a dirigé la branche anglophone du projet durant la première année, en tant que rédacteur payé à plein temps, en grande partie grâce au soutien de Bomis<sup>30</sup>, le portail internet de Jimmy Wales. Depuis la fin du contrat de travail de L. Sangers en mars 2002, le projet opère par consensus, utilisant les règles et recommandations créées au fil du temps par les différents contributeurs. Il n'existe pas à proprement parler de chef de projet : c'est une communauté ouverte à tous qui est en charge de la gestion du projet. La recherche de consensus a été érigée en principe cardinal, ce qui tend à limiter la multiplication des désaccords sur les différentes versions d'un même article<sup>31</sup>.

Trois points essentiels permettent de caractériser le projet Wikipédia<sup>32</sup> :

- Premièrement et avant tout, Wikipédia se présente davantage comme une encyclopédie qu'un dictionnaire, un forum de discussion ou un portail web. Mais il s'agit d'un projet bien particulier dans la mesure où les contenus de Wikipedia sont le seul fait des contributions volontaires des utilisateurs. Pour contribuer à la rédaction d'un article, il suffit de cliquer sur « modifier » sur la page de son choix, d'entrer le texte que l'on souhaite publier comme on le ferait dans n'importe quel logiciel traitement de texte, avant de valider les modifications apportées pour qu'elles soient directement accessibles à l'ensemble des visiteurs du site.

Le nom du projet éclaire ce qu'il recèle et la manière dont il doit être bâti :

- *Wiki*, qui désigne un script qui permet de produire des contenus en commun.

---

<sup>29</sup> Voir notamment STALLMAN Richard Mattheew, *The Free Universal Encyclopedia and Learning Resource*, <<http://www.gnu.org/encyclopedia/free-encyclopedia.html>>

<sup>30</sup> <<http://www.bomis.com/>>

<sup>31</sup> Sur les quelques 600 000 articles de la branche anglophone, l'accès à une vingtaine d'articles source de conflits a été bloqué (les « controversial issues »). Il s'agit en général de termes qui déclenchent les passions dans la communauté, pour lesquels l'apport de la moindre modification déclenche systématiquement une nouvelle série de débats qu'il est difficile de trancher. Parmi ces articles 'bloqués', on trouve par exemple « Anarchism », « Jihad », « Linux », des personnalités (« Efraín Ríos Montt », ancien Président du Guatemala ) ou de grands groupes industriels ou médiatiques (« Fox News »). De manière plus surprenante, l'itération peut être plus humoristique : on trouve aussi dans cette liste, l'article consacrée à deux actrices de série télévisées populaires américaines, « Mary-Kate et Ashley Olsen » !

<sup>32</sup> Pour une appréhension détaillée de Wikipedia, les définitions écrites sur un mode collaboratif peuvent être consultées : <<http://en.wikipedia.org/wiki/Wikipedia>> et <<http://fr.wikipedia.org/wiki/Wikipedia>>

- *Pedia*, dérivé de *paideia*, signifiant éducation en grec.

La comparaison entre les mots *Wikipedia* et *encyclopédie* dénote des différences essentielles entre deux types de projets : *encyclo* a en effet pour origine *enkuklios* (circulaire), issu de *kuklos* (cycle, cercle) en grec. Le mot encyclopédie évoque donc un savoir fermé, dont il es possible de faire le tour ou de la présenter en totalité dans une série d'ouvrages. Wikipedia suggère plutôt des connaissances en perpétuel renouvellement et en expansion, qui nécessite une grande réactivité pour rester à jour.

- Wikipedia est libre, sous licence GNU GFDL. Cela signifie que les textes sont offerts au grand public par le propriétaire de la licence, permettant à quiconque la diffusion et la modification du texte, tout en garantissant que personne ne pourra en restreindre l'accès, même à des versions modifiées. Avec un tel système de licence, toute personne peut utiliser le contenu de Wikipedia, étant entendu qu'il respecte le licence GNU dans se propres versions et qu'il crédite le projet comme étant la source. Le choix de placer les contenus sous licence libre doit également jouer un rôle incitatif dans la mobilisation des contributeurs désireux de voir le fruit de leur effort librement partageable.
- Wikipedia a placé le Wiki et les principes attachés à cette application au cœur de son projet.

Nous proposons à présent d'offrir un éclairage sur cette famille d'applications.

### ***Le Wiki, outil de production collaborative***

Un Wiki est une application logicielle qui permet de réaliser des sites Web collaboratifs, c'est à dire des sites fonctionnant sur un modèle coopératif de rédaction de documents. Concrètement, n'importe quel visiteur a la possibilité d'apporter des modifications au texte qui s'affiche sur la page qu'il est en train de lire par le biais d'une procédure très simple, qui peut être lancée et close en un simple clic. Ainsi, un premier auteur rédige un article, un second le complète, puis un visiteur en corrige éventuellement les erreurs qu'il aura remarquées en naviguant sur le site. Le Wiki, développé à l'origine par des communautés de développeurs de logiciels libres ou « open source », est beaucoup plus simple que le langage HTML : il suffit de quelques instants pour en maîtriser les principes essentiels.

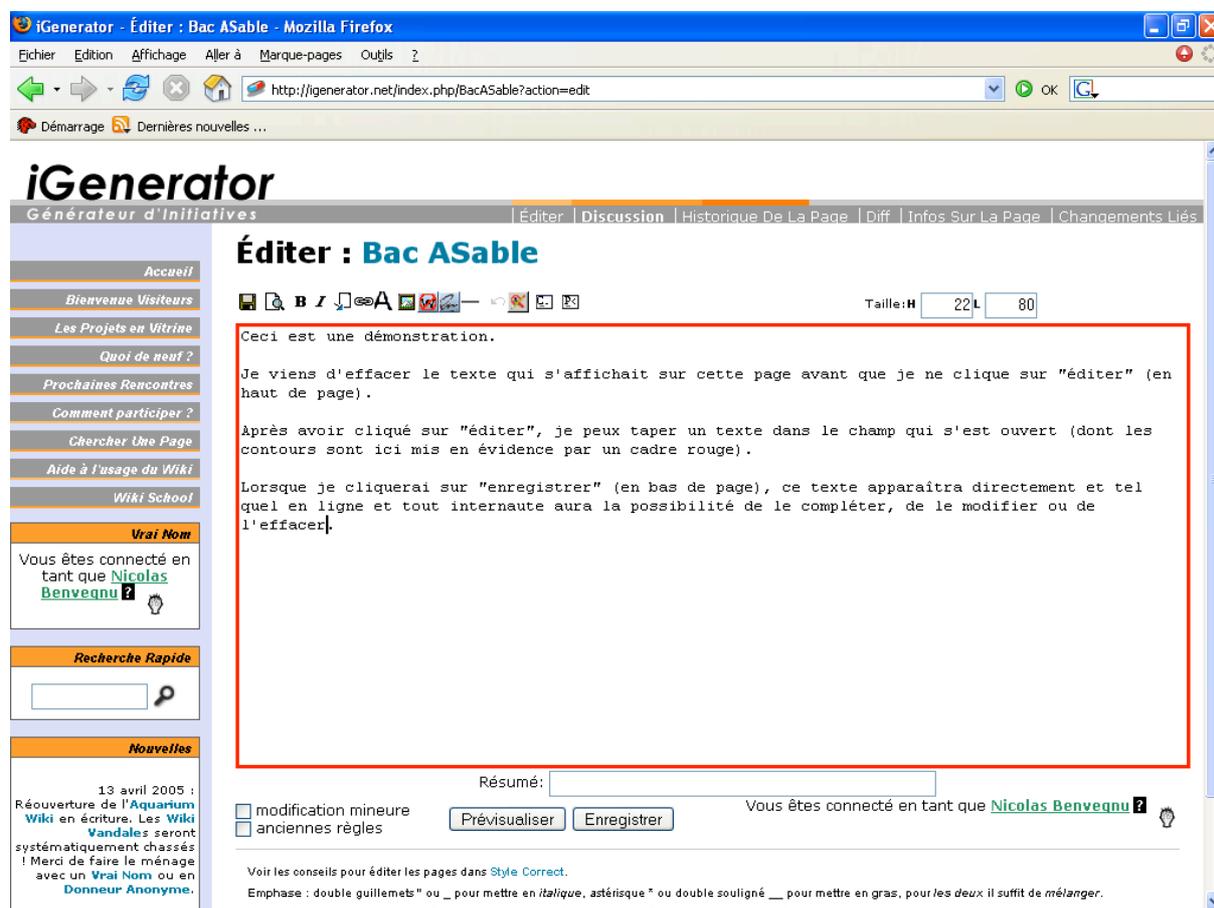
Le nom Wiki<sup>33</sup> proviendrait d'un adjectif hawaïen *wikiwiki* qui signifie *rapide*. Ward Cunningham, créateur du système Wiki en 1995, a choisi ce terme pour désigner le premier site utilisant ce principe, le *WikiWikiWeb*. Il s'agit d'un concept qui permet non seulement de communiquer et diffuser des informations rapidement, mais de structurer cette information pour permettre d'y naviguer commodément. Il réalise donc une synthèse de plusieurs systèmes de publication existants (du Web aux forums Usenet<sup>34</sup>) en une seule application, intégrée et hypertexte. La technologie nécessaire (puissance des machines et réseaux) à la bonne exploitation de ce genre d'application existe depuis quelques années déjà : de nombreux sites ont été créés sur ce modèle depuis le début des années 2000.

---

<sup>33</sup> Bien évidemment, on consultera avec profit la définition de Wiki co-produite sur Wikipedia : en anglais <<http://en.wikipedia.org/wiki/Wiki>> et en français <<http://fr.wikipedia.org/wiki/Wiki>>

<sup>34</sup> A propos de Usenet, voir HAUBEN Michael, HAUBEN Ronda & TRUSCOTT Thomas, *Netizens : on the History and impact of Usenet and the Internet*, Wiley : Institute of Electrical & Electronics Enginee, 1997.

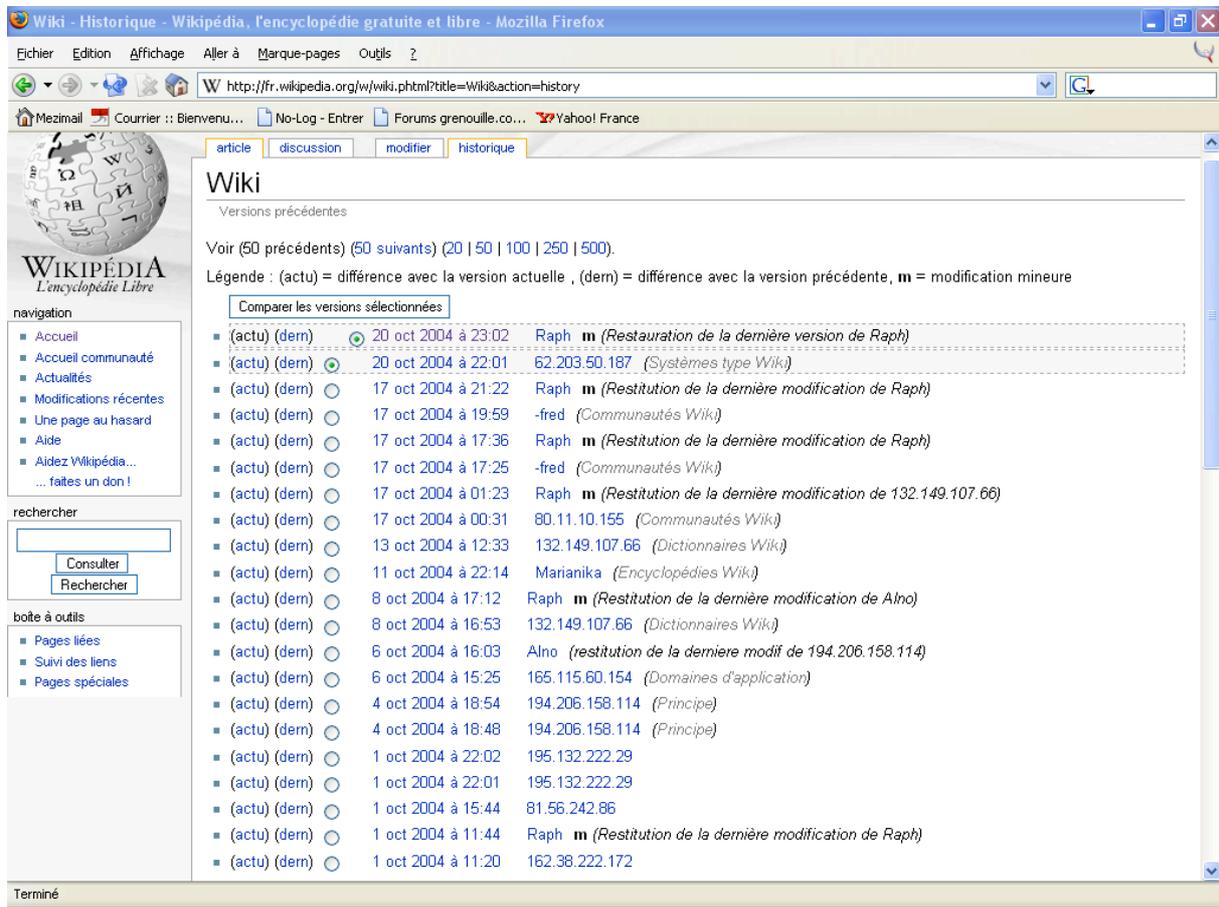
Figure 4 : Présentation d'une interface Wiki (exemple de <http://www.igenerator.net>)



Un Wiki rend possible et facilite un mode de rédaction à la fois cumulatif et collaboratif : à tout moment, chaque contributeur a la possibilité non seulement de consulter, de vérifier mais aussi de compléter et éventuellement de corriger un document ou une information. En raison de la fluidité qui s'instaure ainsi, de la facilité avec laquelle des informations peuvent être mises en ligne, vérifiées et modifiées par différents contributeurs, les notions de 'producteur' et de 'consommateur' tendent à se recomposer et à se fondre dans une identité hybride qui n'est pas exactement la somme des deux anciennes notions. Certaines voix se sont élevées pour dénoncer les pièges et dangers de cette méthode de production et de diffusion, qui permet effectivement à des informations erronées de circuler. Il peut leur être objecté que le vandalisme ou l'erreur ne sont pas des causes suffisantes à la dégradation du processus que nous venons de décrire ; certains pensent même qu'elles en sont constitutives. L'argument principal et décisif tient à ce que toutes les modifications sont enregistrées (il est dès lors possible de savoir d'où elles émanent<sup>35</sup> et à quel moment elles ont été apportées) et toutes les versions historiques restent accessibles à tous les utilisateurs, celle qui s'affiche n'étant en fait que la dernière en date.

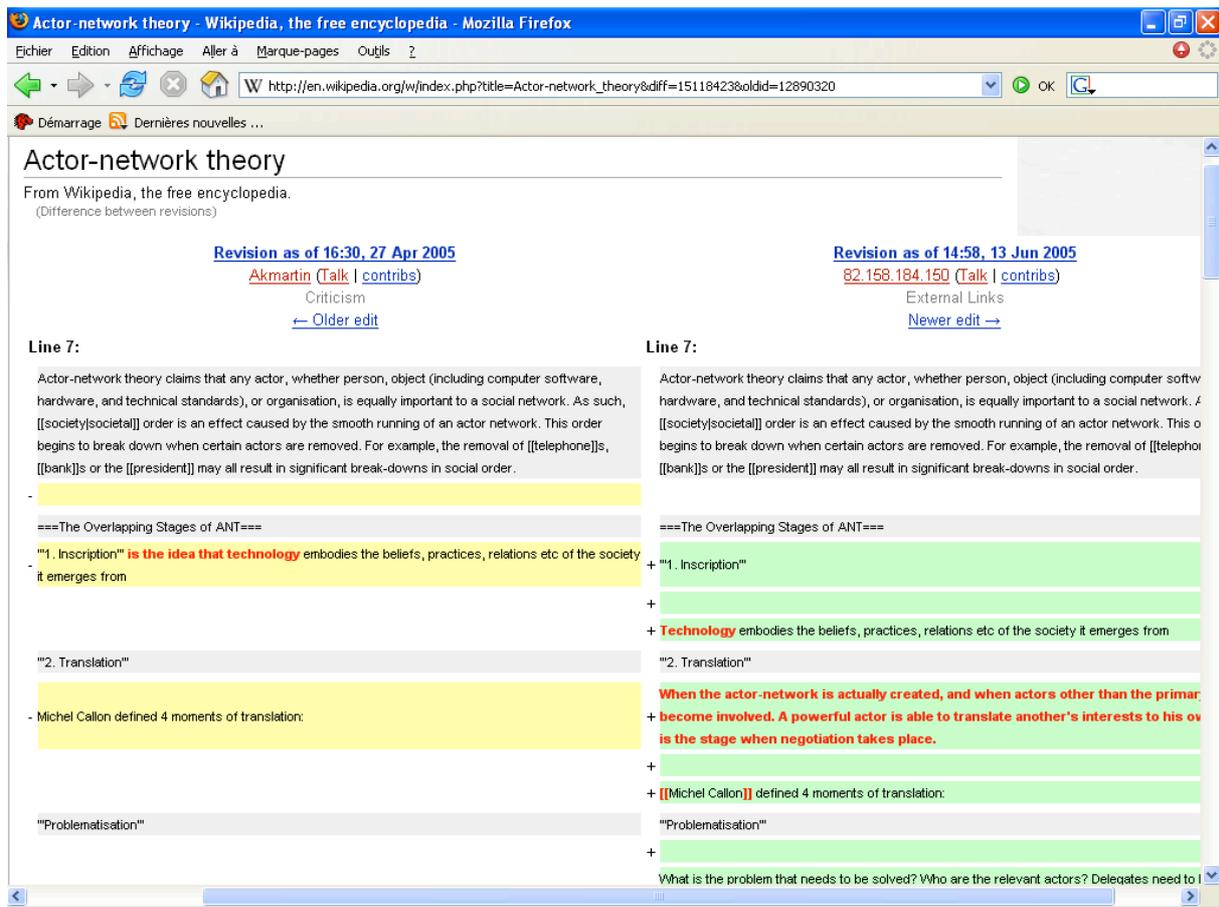
<sup>35</sup> A minima, on connaît l'adresse IP de la machine à partir de laquelle a été faite la modification.

Figure 5 : Exemple du suivi de modifications d'un article publié sur le site Wikipedia



Le système met de plus à disposition un module de suivi de modifications grâce auquel il est possible de comparer deux à deux les différentes versions d'un même article, en recourant à un mode de présentation qui permet d'identifier aisément et de mettre clairement en évidence toutes les évolutions apportées au texte au cours d'un processus de rédaction basé sur une logique cumulative.

Figure 6 : Exemple du suivi de modifications d'un article publié sur le site Wikipedia



En appliquant ce schéma à une discussion publique, on rejoint ici les principes d'une « grammaire 'sieyessienne' de la délibération<sup>36</sup> » selon lesquels l'indistinction des places (pas de tribune pour l'orateur dans une assemblée parlementaire, pas de statut particulier pour le rôle de contributeur que chacun peut tenir dans une « communauté virtuelle » telle que celles que nous étudions) contribue à l'épuration progressive de la proposition émise par la confrontation des points de vue que ce type de fonctionnement autorise.

Cette première présentation de uZine et de Wikipedia laisse apparaître des projets aux ambitions bien différentes, ce qui s'exprime notamment dans le choix des outils retenus. Mais ces deux initiatives affichent en commun un dynamisme dans la participation qu'il nous paraît important de souligner.

### *Et la parole s'envole...*

*« Légère, mutine, rageuse, ou injurieuse, la parole s'envole<sup>37</sup> »*

### *uZine.net ou l'effervescence de la discussion publique*

<sup>36</sup> HEURTIN Jean-Philippe, « Architectures morales de l'Assemblée nationale », *Politix*, n°26, 1994, p. 117.

<sup>37</sup> FARGE Arlette, *Dire et mal dire. L'opinion publique au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Seuil, Librairie du XXI<sup>e</sup> siècle, 1992, p. 9.

Il faut bien reconnaître que le site uZine ne connaît pas aujourd'hui et depuis quelque temps déjà le même niveau d'activité que lorsqu'il était en plein bouillonnement en 2001 et 2002<sup>38</sup>. A cette époque, les contributions étaient nombreuses et fréquentes ; les discussions, les polémiques, les débats s'y tenaient en continu. La fréquentation du site connaissait également une progression rapide, abondant encore un peu plus dans le sens du profond intérêt que les internautes portaient au nouvel espace de liberté qui s'offrait à eux et à leur prise de parole.

Plus de deux mille personnes ont fait la démarche de s'inscrire sur le site pour accéder à la partie 'privée', à partir de laquelle sont préparées les contributions. Au delà de l'avalanche d'interventions sur les nombreux forums (le site recense plus de 20 000 messages publics), plus de six cents articles et quelques sept cent cinquante brèves ont été publiés. Ils émanaient de dizaines de contributeurs différents (même si nous ne prétendons évidemment pas que la répartition était parfaitement égalitaire), des citoyens-internautes désireux de prendre la parole, défendre un point de vue, échanger des arguments sur un mode complètement volontaire.

Une telle densité d'activité n'avait rien d'évident ; et elle pourrait même tenir du tour de force lorsque l'on sait que :

- le projet d'uZine porte sur des thématiques très spécifiques (l'appropriation citoyenne du Web, l'évolution du droit d'auteur à l'ère numérique...) qui ne sont généralement pas connues pour attirer l'attention d'un grand nombre de personnes ;
- la communauté des inscrits à uZine a rapidement constitué un bassin d'expertise sur les questions abordées sur le site : pour qu'une prise de parole puisse être jugée pertinente ou intéressante et ait donc quelques chances d'être publiée, il faut disposer d'un 'avantage comparatif', d'un regard particulier sur au moins un thème qui intéresse la communauté dans son ensemble, et disposer d'une connaissance assez fine des acteurs et des réseaux qui animent le Web français, tout en étant capable de « monter en généralité. » Et on sait qu'il faut pour cela disposer d'un certain nombre de ressources<sup>39</sup> ;
- Les administrateurs, c'est à dire les personnes chargées de la validation des articles ont toujours fait preuve d'un certain niveau d'exigence, aussi bien dans le respect de la 'ligne éditoriale' du site, que de la qualité des contributions proposées. Il ne faut donc pas perdre de vue que de nombreuses contributions qui auraient pu venir gonfler les chiffres n'ont jamais été publiées.

Les ambitions du projet Wikipedia sont bien différentes de celles portées par l'équipe du Minirezo ; toutefois, les espaces collaboratifs de prise de parole qu'il ouvre connaissent également un vif engouement.

---

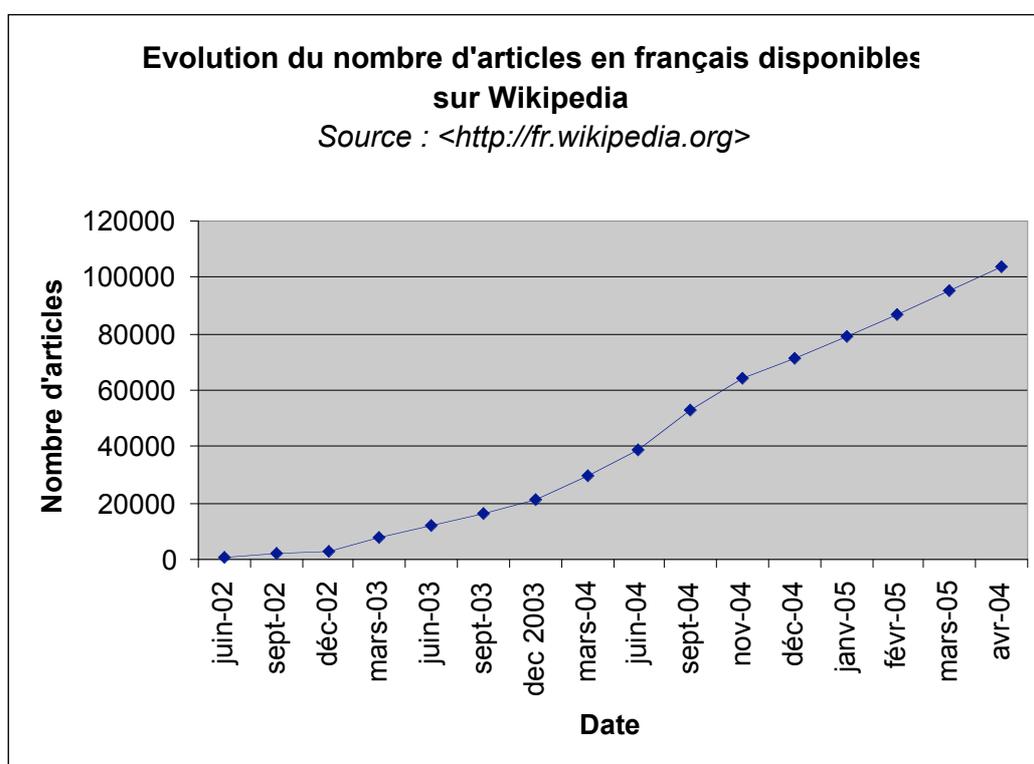
<sup>38</sup> Ce phénomène n'est peut être que temporaire, lié à une moindre disponibilité de ses animateurs pour faire vivre le projet ; il se peut aussi qu'il soit plus structurel, dans la mesure où uZine fut un temps une place forte parmi les espaces de libre prise de parole sur et autour du Web français, connue pour les discussions, les polémiques, les débats qui s'y tenaient en continu. Aujourd'hui, avec la large diffusion du type d'outils qui ont fait le succès d'uZine, les sites consacrés à ces questions se sont multipliés entraînant par là une fragmentation de l'espace de discussion, à tel point qu'uZine est à présent sans doute perçu comme un lieu d'échange parmi d'autres. Mais il ne s'agit là que de rapides hypothèses.

<sup>39</sup> BOLTANSKI Luc, DARRE Yann, SCHILTZ Marie-Ange, « La dénonciation », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°51, mars 1984.

## *Wikipedia : du frémissement au bouillonnement*

En effet, au mois d'avril 2005, Wikipedia existait dans plus de cent langues. La plupart des contributions sont évidemment rédigées en langue anglaise (530 000 articles à la date évoquée), mais plus d'une dizaine de versions comptaient déjà plus de 50 000 articles : c'est par exemple le cas en langue allemande (près de 225 000), japonaise (110 000) et française (plus de 100 000). Depuis plusieurs mois, la progression mensuelle du nombre d'articles est constante dans la plupart des langues, et même très forte dans certains cas. Le projet est donc en pleine phase de croissance.

Figure 7 : Evolution du nombre d'articles en français disponibles sur Wikipedia



Le succès de cette initiative apporte des éléments de preuve convaincants quant à la faculté d'une communauté ouverte et distante à produire des contenus et à les mettre à disposition selon un mode coopératif.

Parmi la multitude d'initiatives qui recourent à des CMS tels que SPIP et le Wiki, il faut bien noter que bien peu peuvent se targuer du même succès que uZine ou Wikipedia. Ce qui a fait ou assure le succès en terme de participation de ces deux projets tient sans doute moins à l'envie d'utilisation de ces dispositifs qu'au désir de prendre la parole, débattre, échanger des idées et de produire en commun des connaissances autour de projets fédérateurs.

## *Un goût pour s'approprier l'information*

Nous voyons dans ces expériences qui regroupent des éléments aussi divers que l'élaboration d'un projet de magazine participatif en ligne, le lancement d'une initiative de production collaborative de connaissances, en passant par la mobilisation voire la mise au point d'applications logicielles qui facilitent et précipitent la réalisation des projets eux-mêmes, des témoignages éclatants d'une avidité pour se mettre au courant, d'un goût pour l'information et des pratiques pour se l'approprier.

A bien des égards, le fil directeur du projet Wikipedia n'est pas sans rappeler celui qui avait conduit les Lumières à produire l'Encyclopédie, à l'époque où se structurait un espace public qualifié de bourgeois par Habermas [Habermas, 1993]. A ceci près que la philosophie générale de Wikipedia, viscéralement libre et ouverte, et en ce qu'elle n'opère pas la césure entre savoirs 'experts' et 'profanes' puisque chacun est un contributeur potentiel, incline davantage vers l'émergence d'un espace public qui ne serait pas par essence fondé sur l'exclusion d'une partie de la population. Sans pour l'heure aller jusqu'à se poser la question de la constitution d'internet en espace public prolétaire [Negt & Kluge, 1993] ou même populaire<sup>40</sup> (d'un point de vue sociologique, par l'exclusion et l'élitisme qu'il génère<sup>41</sup>, nous aurions tendance à avancer de manière quelque peu provocatrice que « l'espace public des TIC » s'assimile toujours davantage à un espace public habermassien), il nous semble que circule aujourd'hui sur internet une parole qui n'est ni filtrée ni monopolisée par les élites traditionnelles, à la manière dont la rumeur et le 'mauvais discours' se propageaient au XVIII<sup>e</sup> siècle dans les rues de Paris [Farge, 1992]. En envisageant le raisonnement par analogie entre les deux contextes historiques avec la prudence qui s'impose, ce qui nous semble ici particulièrement important, c'est l'attrait des citoyens pour l'information et la controverse, ainsi que les différentes stratégies et tactiques qu'ils déploient pour s'en saisir, la véhiculer et la discuter publiquement, qu'elle soit vraie ou fausse, vérifiable ou non. Et cette « curiosité publique n'est pas un trait de caractère, mais un acte qui fait entrer chacun en politique<sup>42</sup> ». Quoi qu'il en soit, la multitude d'initiatives qui entendent promouvoir la prise de parole sur internet offrent de notre point de vue un premier témoignage tendant à établir que :

*« Quelque chose en fait se met en place au cœur de ce fourmillement chaotique de savoirs éclatés, quelque chose de ferme et de sûr, qui est tout simplement le droit de savoir et de juger (...) »<sup>43</sup>*

Nous souhaitons poursuivre la réflexion sur ce « droit de savoir et de juger » et les modalités à disposition des citoyens pour l'éprouver. Dans l'ouvrage qu'il consacre aux *Political Machines*, A. Barry propose un cas d'étude sur les mobilisations autour de la construction d'une route, et plus précisément d'une déviation à Newbury, ville du sud de l'Angleterre. En espérant développer une perspective aussi féconde, nous proposons de porter notre attention sur un aménagement routier, en nous engageant pour cela sur la Nouvelle Route Nationale 19 qui sillonne l'est de la France, entre Langres et Delle. Nous pensons que c'est lorsqu'elles sont mises à profit en tant que dispositif concret d'une démocratie

---

<sup>40</sup> A ce propos, on recommandera vivement la lecture de la première partie de l'article de BLONDEAU Olivier, *Op. cit.*

<sup>41</sup> En France, 60 % des utilisateurs du Net appartiennent aux catégories professionnelles intellectuelles supérieures (soit une très forte sur-représentation) ; le *gender gap* est toujours particulièrement flagrant (les proportions hommes/femmes sont d'environ 2/3 – 1/3)...

<sup>42</sup> FARGE Arlette, *Op. Cit.*, p. 289

<sup>43</sup> FARGE Arlette, *Op. Cit.*, p. 290

dialogique que quelques unes des plus stimulantes expérimentations politiques des TIC sont menées.

## **Les TIC comme dispositif concret d'une démocratie dialogique**

Nous voudrions ici porter attention à quelques éléments sur les dispositifs d'information transitant via internet consacrés au projet d'aménagement routier « Nouvelle RN 19<sup>44</sup> ». Ce cas d'étude doit permettre de mettre en évidence deux éléments :

- Le débat public en ligne n'est pas uniquement initié par des acteurs autonomes ou associatifs ; un certain nombre d'institutions publiques introduisent des dispositifs semblables à ceux qui ont été présentés précédemment au sein de procédures de mise en discussion publique et de co-production d'informations.
- Un agencement socio-technique peut donner lieu à des configurations très différentes les unes des autres ; il faudra mettre en relation les outils avec le projet au sein duquel ils sont mobilisés.

### *Présentation du contexte*

La « Nouvelle RN 19 » consiste en un aménagement d'une route nationale en une route à deux fois deux voies d'environ 165 kilomètres. Cet aménagement a fait l'objet d'une décision ministérielle prise le 19 novembre 1999. La Commission d'enquête a fait part de son rapport d'enquête publique concernant le tronçon Lure-Delle (soit la partie la plus à l'Est du tracé) le 14 octobre 2002. Au mois d'avril 2005, des travaux sont déjà achevés ; d'autres sont encore en cours.

La maîtrise d'ouvrage du projet est assurée par l'Etat, plus précisément par la direction des Routes du ministère de l'Équipement, des Transports, de l'Aménagement du Territoire. Sur le terrain, la maîtrise d'ouvrage a été déléguée par tronçons aux Directions Départementales de l'Équipement (DDE) de chacun des départements concernés (DDE 52, DDE 70 et DDE 90), ainsi qu'au Conseil Général de la Haute-Saône (CG 70). Depuis septembre 2000, la Mission RN 19 a été créée pour assurer la coordination de la maîtrise d'ouvrage entre ces diverses institutions.

Pendant les différentes phases de la procédure, il est mentionné par la Mission que « le maître d'ouvrage local mène une concertation permanente avec les élus locaux, les principaux acteurs du monde économique et associatif, les administrations et les publics concernés. » Pour cela, tous les supports de communication ont été mobilisés, et compte tenu des préoccupations qui sont ici les nôtres, nous avons noté que deux sites Web, l'un émanant de la Direction Départementale de l'Équipement du Territoire de Belfort (DDE 90, maître d'ouvrage sur le tronçon Héricourt-Delle), l'autre de la Mission RN 19, ont été ouverts.

**Les sites Web : <<http://www.rn19.net/>> et <<http://www.nouvelle-rn19.net/>>**

---

<sup>44</sup> Pour de plus amples informations, consulter le site <<http://www.nouvelle-rn19.net/>>

Lorsque nous avons pris connaissance de l'existence de ces deux sites Web, c'est dans un premier temps une réaction de surprise et d'incompréhension qui l'a emporté. Comment en effet comprendre, ne serait-ce qu'en terme de lisibilité pour toutes les personnes concernées, qu'il s'agisse des citoyens, des élus ou de l'administration, qu'une communication polyphonique émerge d'un seul et même projet ? En visitant les deux sites, nous avons rapidement compris qu'ils renvoyaient à des conceptions et des pratiques bien différentes de la communication publique autour d'un projet d'aménagement du territoire et que ces conceptions s'incarnaient à merveille dans le choix des outils retenus et dans la manière de les mobiliser pour produire de l'information sur le projet « Nouvelle RN 19. » L'existence de ce qui peut apparaître comme un Janus éditorial n'a fait que renforcer notre conviction que nous disposions là d'un cas d'étude sur lequel il convenait de se pencher et pour lequel les travaux universitaires demeurent à notre connaissance relativement rares<sup>45</sup> : il nous donne en effet l'occasion de faire le point sur des usages trop souvent confondus lorsque est aujourd'hui évoqué le recours à internet.

*Figure 8 : Page d'accueil des sites <<http://www.rn19.net/>> et <<http://www.nouvelle-rn19.net/>>*

---

<sup>45</sup> On trouvera un paragraphe consacré à l'un des sites en place, <<http://www.rn19.net/>>, in BLONDEAU Olivier, *Op. cit.*

Sommaire - Rn19 et développement local - Mozilla Firefox

Echier Edition Affichage Aller à Marque-pages Outils ?

http://www.rn19.net/

Mezmail Courrier :: Bienvenu... No-Log - Entrer Forums grenouille.co... Yahoo! France

Survolez la carte



Trouver

Rubriques - Articles - Brèves - Forums

Mots-Clés - Recherche

Sommaire

Fréquentation : 70 900 visites, 178 500 pages vues Actualisé le : 23-10-2004 Courriel cliquez ici

Carte Projet



Rubriques

Cliquez sur les triangles

- ▶ Autour du Projet
- ▶ Enquête Publique Lure-Delle
- ▶ Forums
- ▶ Portail
- ▶ Projets Routiers



Langres LURE Belfort Vesoul Delle

Projet Routier Autour du Projet Enquête Publique Lure-Delle Forums Portail

Articles récents

- « Chantiers ouverts au public » 2004
- Visites pour le personnel de la DDE90
- Photos des terrassements suite....
- Déclaration d'utilité publique - 27 novembre 2003
- Quelques photos des terrassements généraux...

A suivre

Cartes : Carte Projet - Travaux Album travaux Programmation

A16 - Transjurane

Participer

Pублиer une information Auteurs

A voir aussi

- ▶ Codes d'accès
- ▶ Espace Ecrite
- ▶ Liste rn19forum-public

Dernières Brèves

▶ 11 septembre 2003 - Les travaux de mise en sécurité de l'échangeur

Dernier Article

**Morvillars Delle** ■ Aux casques citoyens !

26 septembre 2004 par Katherine Kohler

Les « chantiers ouverts aux publics » 2004 se sont déroulés, à Morvillars, les 24 et 25 septembre dernier. Si dans l'absolu les visites étaient organisées sur la section Morvillars - Delle de la RN19, le point d'orgue a été la construction du viaduc qui enjambe l'Allaine à Morvillars

Pas de contribution(s) au forum.

Lire la suite >>

Editorial

**Economie et RN19** ■ L'influence économique de la RN19 : perspectives d'avenir

17 janvier 2004 par Nicolas Texier

Transfert des données depuis www.rn19.net

Projet de la nouvelle RN19 de l'A31 (Langres) à Delle (frontière suisse) - Mozilla Firefox

Echier Edition Affichage Aller à Marque-pages Outils ?

http://www.nouvelle-rn19.net/

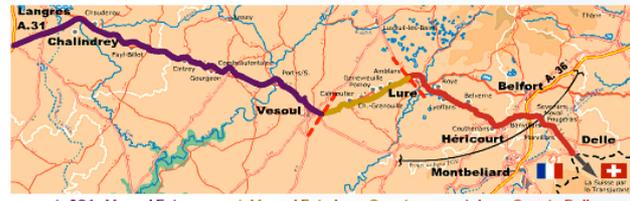
Mezmail Courrier :: Bienvenu... No-Log - Entrer Forums grenouille.co... Yahoo! France

**RN19** Liaison A31 - Delle

Contact Plan du site

A31 - Vesoul Est Vesoul Est - Lure Ouest Lure Ouest - Delle





**Langres A.31** **Chalindrey** **Vesoul** **Lure** **Belfort A.38** **Delle** **Montbelliard**

**A31 - Vesoul Est** : l'étude de concédabilité a estimé la concession autoroutière techniquement envisageable  
**Vesoul Est - Lure Ouest** : avis favorable du commissaire enquêteur rendu le 10 mars 2004  
**Lure Ouest - Delle** : décret d'utilité publique publié le 27 novembre 2003

**Actualités**

- Le 8ème Comité de Suivi s'est réuni le 29 juin 2004 [communiqué de presse - pdf 18,4 Ko].
- Sur la partie A31 - Vesoul Ouest, les conclusions de l'étude de concédabilité ont estimé la concession autoroutière techniquement envisageable.
- Sur la partie Vesoul Ouest-Vesoul Est, les solutions envisagées (contournements ou aménagements sur place) ont été présentées aux cofinanceurs et aux collectivités le 16 juillet

**Information communes**  
 L'information qui vous concerne au plus proche de votre domicile :

**Un avis, une question ?**  
 Un formulaire est à votre disposition pour contacter les maîtres d'ouvrages du projet.

Terminé

La juxtaposition des captures d'écran de la page d'accueil de chacun des sites Web ne s'assimile pas au jeu auquel il pouvait de nous arriver de nous livrer lorsque nous étions enfants et qui consistait à mobiliser notre concentration pour tenter de débusquer un certain nombre de détails de différence entre deux images à première vue identiques ! Au delà cette ironique référence au côté ludique de la forme de présentation des sites que nous avons retenue, nous ne pouvons être que frappés par la ressemblance des URL, la présence du même logo de la RN 19, de la même carte géographique qui propose un zoom sur le tracé de la RN 19 entre Langres et Delle, dans une moindre mesure d'un jeu de couleurs des chartes graphiques très proche (à dominante bleu vert d'un côté, bleu de l'autre)... et cette liste n'est certainement pas exhaustive. En arrivant sur les sites, on est loin d'imaginer que les projets puissent être dans les faits si différents :

- l'un, émanant de la DDE 90, paraît d'emblée plus 'artisanal' dans sa forme (quelques petits indices peuvent être relevés à l'issue d'un premier examen) : la composition graphique est moins recherchée et harmonieuse, la définition de la carte du tracé semble de moindre qualité, comme s'il s'agissait d'un document scanné avec une faible résolution, la structuration est moins évidente dans le sens où l'information semble jaillir de toute part...) et relève en fait davantage de l'espace d'expérimentation sur lequel l'information publique ne serait non plus diffusée du haut vers le bas (des institutions vers les citoyens) mais co-produite par tous les acteurs ;
- l'autre, à l'initiative de la Mission RN 19, est en effet un site de présentation du projet, en quelque sorte une 'vitrine' sur le Web qui propose une information générale, complète et bien structurée, et qui offre éventuellement la possibilité de poser une question à ses gestionnaires ; en somme, une communication publique traditionnelle déployée sur un support supplémentaire et particulier qu'est internet.

Avant de se pencher sur les réalités que recouvrent ces usages différenciés du recours à internet, il nous paraît nécessaire de préciser que, eu égard à nos centres d'intérêt et de navigation sur le Web, nous avons pris connaissance du site de la DDE du Territoire de Belfort bien avant celui de la Mission RN 19. C'est en menant l'enquête sur la genèse et le fonctionnement du premier que nous avons découvert le second.

### ***Le projet de la Direction Départementale de l'Équipement du Territoire de Belfort : « le concept RN 19<sup>46</sup> »***

L'« expérience de co-production de la RN 19<sup>47</sup> » est un projet émanant de la DDE du Territoire de Belfort, et plus précisément de celui qui en fut le Directeur entre 1998 et 2002, Olivier Frérot. Le site Web <<http://www.rn19.net>> a été créé en juin 2000 sous une forme quelque peu différente de celle qui est aujourd'hui accessible (utilisant le langage HTML) puis a été refondu en décembre 2001 en recourant au logiciel libre SPIP que nous avons présenté précédemment. A ce titre, il fut le premier site d'Etat créé avec cette application.

---

<sup>46</sup> Je tiens ici à remercier MM. Olivier Frérot et Jacques Chatignoux pour le temps qu'ils ont bien voulu m'accorder. Lorsque leur parole est citée sans autre référence, c'est qu'elle est extraite d'entretiens réalisés avec eux au mois d'octobre 2004.

<sup>47</sup> CHATIGNOUX Jacques & FREROT Olivier, « Quand l'internet bouscule les pratiques de l'administration ... L'expérience de co-production de la RN19 », *Homo Numericus*, janvier 2003, <[http://www.homo-numericus.net/article.php3?id\\_article=193](http://www.homo-numericus.net/article.php3?id_article=193)>

Lorsqu'il est interrogé sur la philosophie générale du projet, Jacques Chatignoux, qui a suscité, mis en place et animé à l'expérience, avance volontiers que la démarche entreprise avec « le concept RN 19 » s'inscrit dans un cadre plus général en tant qu'« acte de reconsidération des citoyens<sup>48</sup>. » S'il considère ces derniers comme généralement suiveurs et peu curieux, l'animateur œuvre tout de même pour que ces derniers puissent trouver en participant à cette expérience « des opportunités de retrouver un esprit critique, » au delà du « plaisir factice de se croire engagé. »

### ***La genèse du projet***

Le projet est né de la rencontre des deux personnes que nous avons citées plus haut : d'un côté, Olivier Frérot, ingénieur des Ponts et Chaussées, alors Directeur de la DDE 90 et de l'autre Jacques Chatignoux, consultant en communication, spécialiste des TIC, qui se présente davantage comme un « animateur de réseaux » qu'un webmestre : il désigne par cette formule un « métier tiers » qui découle de sa conception d'une société structurée en réseau. Les deux hommes se connaissent de longue date puisqu'ils travaillaient déjà ensemble dans les années 1980 à la DDE du Pas de Calais sur l'autoroute A 16 reliant Boulogne à Dunkerque et devant desservir le tunnel sous la Manche alors en construction. Lorsqu'il est interrogé sur la culture d'ingénieur Ponts et Chaussées, sur la conception monopolistique de l'intérêt général qui lui est le plus généralement associée, O.Frérot déclare avoir toujours inscrit sa pratique « en rupture » par rapport à ce modèle. Il n'associe pas de causes particulières à son état d'esprit, avançant que la manière dont il conçoit son métier est « naturelle » : « au fond, ce qui [l']intéresse, c'est causer, discuter, échanger. » Avant que le Web n'existe, il a toujours diffusé via d'autres moyens de communication des informations sur les projets pour lesquels il a travaillé. Sur le projet d'autoroute A 16, sa première collaboration avec J. Chatignoux, il se souvient de la conception de la communication « au sens profond » que ce dernier entendait promouvoir : c'est ainsi qu'ils ont conçu des brochures, des articles de presse... pour informer le public de l'avancée des travaux. Depuis cette expérience, les deux hommes sont toujours restés en contact, partageant la conviction que le fonctionnaire n'était pas seul dépositaire de l'intérêt général, mais que tout citoyen en portait une parcelle qu'il pouvait promouvoir.

O. Frérot prend conscience de l'intérêt du travail rédactionnel collaboratif qui sort de l'anonymat en présentant des résultats concrets à la fin des années 1990 (cf. le paragraphe sur l'émergence des scripts de publication). Il est particulièrement frappé par ce qui se passe sur Radiophare<sup>49</sup>, un projet d'animation locale sur le Web qui concerne l'île de Ré, au moment du naufrage de l'Erika (1999). « Ça a été lumineux », confie-t-il : « j'ai vraiment été frappé de voir arriver sur internet autant de contributions de cette qualité et avec tant de rapidité ; on trouvait sur Radiophare une information qu'on était loin d'avoir sur les autres médias... » Il acquiert alors la conviction qu'avec l'abaissement du niveau de connaissances pour faire de la publication en ligne induits par les CMS, mais aussi celui des coûts financiers que cette activité peut engendrer (les dépenses peuvent se résumer à l'hébergement et au nom de domaine du site, soit quelques dizaines d'euros par an), les initiatives de prise de parole recourant à ces outils vont se multiplier. Fidèle à ce qu'il qualifie lui-même « d'idéologie de l'ingénieur du XIX<sup>e</sup> siècle », il est par ailleurs persuadé que le dispositif technique peut et va contribuer à l'amélioration de la qualité du débat. Et, si les institutions veulent garder un

---

<sup>48</sup> Entretien avec Jacques Chatignoux, septembre 2004.

<sup>49</sup> <<http://radiophare.net>> ; ce projet est animé par Olivier Zablocki, qui a un temps participé à l'expérience RN19.

certain crédit dans l'accomplissement de leur mission, elles ont tout intérêt à en prendre l'initiative : « si ce n'est pas nous qui le faisons, quelqu'un d'autre le fera à notre place. »

C'est en mettant cette analyse à l'épreuve qu'un site Web concernant la RN 19 et le développement du territoire environnant est lancé en juin 2000, à l'initiative de la DDE 90. La pierre angulaire de l'opération tient à la conviction des initiateurs que « l'information publique doit désormais être partagée dans sa construction comme dans son usage.<sup>50</sup> » A cette époque, la communication sur internet est loin d'être une préoccupation du Ministère de l'Équipement. Le site est ouvert sans qu'aucune autorisation ne soit demandée, et pour éviter un éventuel blocage, le lancement a été effectué dans une fenêtre d'opportunité particulière, à savoir au moment d'un changement de Préfet dans le Territoire de Belfort, l'ancien ayant d'autres préoccupations que l'ouverture d'un site Web avant son départ, et le nouveau se trouvant devant le fait accompli.

Il nous apparaît nécessaire de préciser que ce site de co-production d'informations n'a pas été un des outils utilisé au cours de l'enquête publique. Le site Web a été mis en ligne après cette phase d'enquête, « dans une étape de finalisation, de dialogue important avec les élus, associations et entreprises du secteur, sur les derniers ajustements techniques du tracé (desserte, fonctionnalité), sur l'interface opérationnelle avec le développement du territoire traversé.<sup>51</sup> » Dans ce cas, la prise de parole ne peut avoir d'effets directs, avérés ou pas, sur le tracé de la route ou les conséquence qu'il induit. La prise en compte s'exerce davantage au travers les explications, les précisions, les compléments d'information que le maître d'œuvre peut donner par ce canal. A titre d'exemple, Olivier Frérot fait état de vives interpellations émanant de militants écologistes dans une phase de travaux impliquant la coupe d'arbres pour intervenir le long d'une rivière ; si le maître d'ouvrage avait bien le droit d'abattre ces arbres, il s'est alors rendu compte qu'il l'avait fait sans aucune explication, et sans mentionner que la coupe était allée de pair avec la plantation de nouveaux arbres. Sa démarche devait être justifiée et précisée en fournissant les éclaircissements nécessaires, ce qui fut fait sur le site. Internet constitue alors « un potentiel d'expressions multiples de lisibilité commune d'un projet et d'exploration du devenir d'un territoire, » comme le précise une nouvelle fois O.Frérot.

Au delà du tracé de la nouvelle route nationale, il s'agit :

- d'explorer « les pratiques du travail collaboratif comme celles d'une transparence volontariste<sup>52</sup> » des services de l'Etat. Cet effort s'inscrit dans le droit fil de la rupture épistémologique induite par la récente mise en discussion publique de politiques jusqu'alors considérée comme « à boîte noire »<sup>53</sup>.
- D'impulser auprès des fonctionnaires de la DDE « une certaine façon de voir l'exercice d'informer au titre d'un service public.<sup>54</sup> »
- D'ouvrir une arène de débat, une place publique sur le développement d'un territoire. A cet égard, le site Web est aussi conçu comme un lieu de réflexion sur les enjeux soulevés par le projet routier et auxquels l'ensemble du Territoire de Belfort est confronté. L'idée se fonde ici sur le constat qu'il est difficile de voir émerger ce type

---

<sup>50</sup> CHATIGNOUX Jacques & FREROT Olivier, *Op. Cit.*, p. 2.

<sup>51</sup> CHATIGNOUX Jacques & FREROT Olivier, *Op. Cit.*, p. 4.

<sup>52</sup> CHATIGNOUX Jacques & FREROT Olivier, *Idem.*

<sup>53</sup> BARTHE Yannick, « Rendre discutable. Le traitement politique d'un héritage technologique », *Politix*, Volume 15, n° 57, 2002.

<sup>54</sup> CHATIGNOUX Jacques & FREROT Olivier, *Idem.*

de lieu de discussion au niveau local. Un fonctionnaire d'Etat n'est pas soumis aux mêmes contraintes qu'un élu local (souvent en prise directe avec les citoyens, qui sont également des électeurs...) et jouit de fait d'un degré de liberté que M. Frérot souhaiterait plus fréquemment voir mis à contribution dans le cadre d'espaces de débat locaux. On rejoint par là le point de vue de J. Dewey selon lequel les fonctionnaires font aussi partie du Public et sont à ce titre porteurs d'une part d'intérêt général<sup>55</sup>.

### ***Les outils mobilisés***

#### *Un site édité sous SPIP et marqué par l'esprit du 'libre'*

Pour « agir en co-production » et par là tenter de « libérer la parole et accompagner celles et ceux qui veulent la prendre<sup>56</sup> », le choix des animateurs du projet s'est tourné vers le logiciel SPIP : après une première version en langage HTML, le site s'est redéployé sous cette application quelques semaines seulement après sa mise à disposition par l'équipe du Minirézo à la fin de l'été 2001. De ce point de vue, le travail de veille réalisé par J. Chatignoux, attentif aux réseaux du Web citoyen et indépendant français, s'avère certainement déterminant. Un grand nombre d'éléments, jusque dans les choix du paramétrage de SPIP, témoignent du large degré d'ouverture du projet :

- L'utilisation du logiciel libre SPIP est certainement le plus évident ;
- Détail qui n'en est pas un, le site est hébergé par Altern, l'hébergeur indépendant historique du paysage associatif, citoyen et militant de l'internet français.
- Au bas de la page d'accueil, il est explicitement fait mention au Copyleft (notamment par la présence du logo et un lien vers davantage d'explications sur le système de licence retenu) : placer les contenus du site sous un système de licence libre met en valeur une démarche volontariste censée favoriser la circulation et l'appropriation des informations proposées.
- La « partie privé » du site est accessible à chacun, sur simple inscription. Cela signifie que chaque citoyen a la possibilité de venir proposer une contribution. Il n'existe pas de restrictions d'ordre thématique ou territoriale (preuve en est faite par notre propre inscription).
- Il est possible de discuter de chaque article grâce à l'activation de l'option qui autorise la tenue d'un forum au pied de toute contribution publique.

#### *Le forum : de la liste de discussion aux fonctionnalités de SPIP*

Le forum s'est dans un premier temps matérialisé par l'ouverture d'une liste de discussion à laquelle on pouvait s'inscrire et contribuer librement. A partir du moment où le site est passé sous l'application SPIP (à la fin de l'année 2001), la raison d'être de cette liste ne pouvait plus être exactement la même, dans la mesure où des espaces de discussion peuvent être associés à chaque article (pour en voir une illustration concrète sur ce site, cf. la figure 9). A titre d'indication, on compte sur ces espaces un peu moins d'une centaine d'interventions. Notons que dans le même temps, la liste a continué à exister, mais a

---

<sup>55</sup> Voir DEWEY John, *Le public et ses problèmes*, (1927), Pau : Publ. De l'Université de Pau ; Tours : Farrago ; Paris : L. Scheer, 2003.

<sup>56</sup> CHATIGNOUX Jacques & FREROT Olivier, *Op. Cit.*, p. 8.

davantage été utilisée comme une classique liste de diffusion d'informations, même s'il restait possible à tout inscrit d'y prendre la parole.

Selon M. Frérot, les interventions n'étaient pas le fruit du hasard, mais liées au travail d'animation général qui a été mené, nécessitant parfois de « tirer par la manche » certains interlocuteurs encore peu habitués à intervenir sur ce type d'espaces.

### ***L'animation du projet***

Depuis l'ouverture du site, près de deux cents articles ont ainsi été mis en ligne. Ils sont ventilés par titre, selon leur objet, et non en fonction du statut de leur auteur : contributions de citoyens, de fonctionnaires de la DDE, des animateurs du projet, d'élus locaux etc. sont placées sur un même pied d'égalité. Plus rarement, à on peut avoir accès des informations dont la source est clairement identifiable, comme ce peut être le cas pour le large résumé de l'enquête publique Lure-Delle que le site propose<sup>57</sup>. Mais le point sur lequel les initiateurs de l'expérience insistent est le suivant :

*« [la puissance publique] doit désormais prendre l'habitude de considérer qu'à parité, d'autres interlocuteurs peuvent aussi mettre de l'information en débat.<sup>58</sup> »*

On sait fort bien que parler en public implique un certain nombre de ressources dont les citoyens sont inégalement dotés. Lorsque cette prise de parole passe de plus sur un support encore peu maîtrisé et par un outil qui même s'il nécessite un temps d'appropriation réduit en nécessite un tout de même, il n'y a rien d'étonnant à constater qu'elle reste le fait d'une minorité. Du côté des fonctionnaires de la DDE, la prise de parole sur l'espace collaboratif est passée par un apprentissage et des temps de concertation en interne : à cet effet, une liste privée les regroupant a été ouverte. Elle tenait lieu de 'conférence de rédaction', afin de s'assurer qu'ils parlaient bien d'une seule voix dans leurs interventions publiques.

Notons que la nature des informations proposées peut aussi se diversifier avec un support tel que le Web : on trouve sur le site des informations qu'il était auparavant pratiquement impossible de diffuser ; l'espace disponible, dont l'une des seules limite est la taille de l'écran, couplé à l'hypertexte, offre des possibilités inédites, aussi bien dans la nature des documents, que leur nombre et la manière dont ils mettent en valeur l'information qu'ils présentent. A cet égard, et au delà de l'intéressant album photo qui balise le territoire en assurant sa représentation et assure un suivi tangible des travaux, les « cartes interactives » ont particulièrement retenu notre attention : grâce à elles, il est aussi bien possible de suivre l'avancement des travaux que de prendre la mesure des aménagements prévus, grâce à la mise en ligne de croquis et des photos.

---

<sup>57</sup> On trouvera le rapport de conclusions motivées et les avis de la Commission d'enquête à l'adresse suivante : <[http://www.rn19.net/rubrique580.html?id\\_rubrique=18](http://www.rn19.net/rubrique580.html?id_rubrique=18)> ; J. Chatigoux et O. Frérot précisent à ce propos que « l'identification [de ce document sur le site] pose clairement que nous sommes dans un espace placé sous l'autorité du Commissaire Enquêteur envers lequel tout contact est possible. »

<sup>58</sup> CHATIGNOUX Jacques & FREROT Olivier, *Op. Cit.*, p. 10.

Figure 9 : Un exemple de figuration d'un ouvrage d'art (Rétablissement de la RD 26 entre Delle et Lebetain)



Et comme chacun des ces documents est un article (entendu au sens de SPIP), il est toujours possible de faire une remarque, d'émettre un commentaire ou de lancer une discussion sur la partie forum qui leur est attachée (comme on peut le voir dans le cadre rouge que nous avons ajouté sur la capture d'écran ci-dessus).

Tout cela a pu être réalisé en mobilisant des outils relativement 'légers' qui ne nécessitent aucun investissement en terme de développement technique mais qui ont fait leur preuve en matière de fiabilité : cela signifie que les interventions techniques ou de maintenance ont tendance à se raréfier et à se simplifier lorsqu'elles existent. C'est du côté du facteur humain que la majeure partie de l'investissement doit se porter. Sur un projet comme RN 19, l'animation équivaut à environ un temps plein, avec une marge de plus ou moins un tiers selon les périodes. Dans ces conditions, la traditionnelle figure du webmaster se révèle inadaptée ; C'est un véritable « animateur de réseaux » que ce type de projet exige, « un passeur de parole et non un opérateur technique manipulant ici le code informatique et là gérant les délais de mise en ligne<sup>59</sup>. »

Le site affiche plus de 70 000 visites, pour près de 180 000 pages vues depuis son lancement. Au regard de ces chiffres, le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il a suscité de la curiosité...

<sup>59</sup> CHATIGNOUX Jacques & FREROT Olivier, *Op. Cit.*, p. 8.

Concernant l'origine de visites, nous pouvons dessiner trois cercles concentriques en suivant les indications de J. Chatignoux :

- Dans un premier temps, le site était assez peu fréquenté car peu connu et les visites émanaient essentiellement du territoire local au sein duquel le projet s'inscrit, et même de la DDE pour une large part.
- Puis le site a pris son envol localement ; une rencontre physique autour du projet s'est tenu à l'automne 2001 ; le site a été montré en réunion publique à des hommes politiques comme Raymond Forni, alors Président de l'Assemblée Nationale, ce qui ne manque jamais d'attirer l'attention et de faire croître la notoriété d'un site Web sur lequel il se passe quelque chose.
- Enfin, le nombre déjà important de fréquentations s'est enflé de toutes les visites émanant de personnes étrangères au territoire et à l'implantation de l'infrastructure routière, mais ayant de la curiosité pour un projet pionnier qui a réussi à acquérir une certaine reconnaissance dans le contexte français.

Que ce soit du côté des contributions publiées sur le site, des prises de parole sur la liste de discussion ou sur les forums, ou encore des statistiques de fréquentation du site, les chiffres avancés n'ont rien de négligeables, surtout lorsque l'on tient compte d'un jeu de contraintes imbriquées dans lequel se trouve enserrée cette expérience :

- le plupart des contributions ont été ajoutées sur une période relativement courte, au cours de l'année 2002, grosso modo entre la mise en place du site Web sous sa version SPIP et le départ de O. Frérot de la DDE 90 ;
- La diffusion d'internet, bien qu'en forte croissance, n'était à cette époque pas encore aussi massive qu'elle ne peut l'être aujourd'hui ;
- Les grands centres urbains disposent des plus forts de taux de connexion au Réseau, même si, avec les phénomènes de rattrapage, la répartition tend aujourd'hui à être un peu moins inégalitaire. Or, sur ce territoire, la ville la plus importante, Belfort, compte à peine plus de 50 000 habitants, ce qui laisse supposer que les connexions à internet étaient pour le moins sporadiques au plus fort de l'expérience.

Nous nous trouvons donc devant la situation apparemment paradoxale d'un niveau paroxystique d'activité à un moment où les conditions ne semblaient pourtant pas être les plus favorables. Ce phénomène permet de mettre en évidence le rôle fondamental de l'animation dans ce type d'expérience : le paradoxe se dénoue lorsque l'on précise que c'est en effet au cours de cette année 2002 que l'équipe de la DDE 90 a été la plus active et la plus impliquée sur ce projet. A partir de 2003, après que O. Frérot eut quitté son poste dans le Territoire de Belfort, le site rn19.net n'a pas été fermé mais ses rubriques ont continué d'être alimentées avec une certaine inertie. La dimension dialogique lentement construite s'est progressivement effacée au profit d'un retour à une situation plus traditionnelle dans laquelle l'institution a tient une place prépondérante dans la production d'informations (les fonctionnaires de la DDE utilisant notamment le Web pour faire part de l'avancée des travaux).

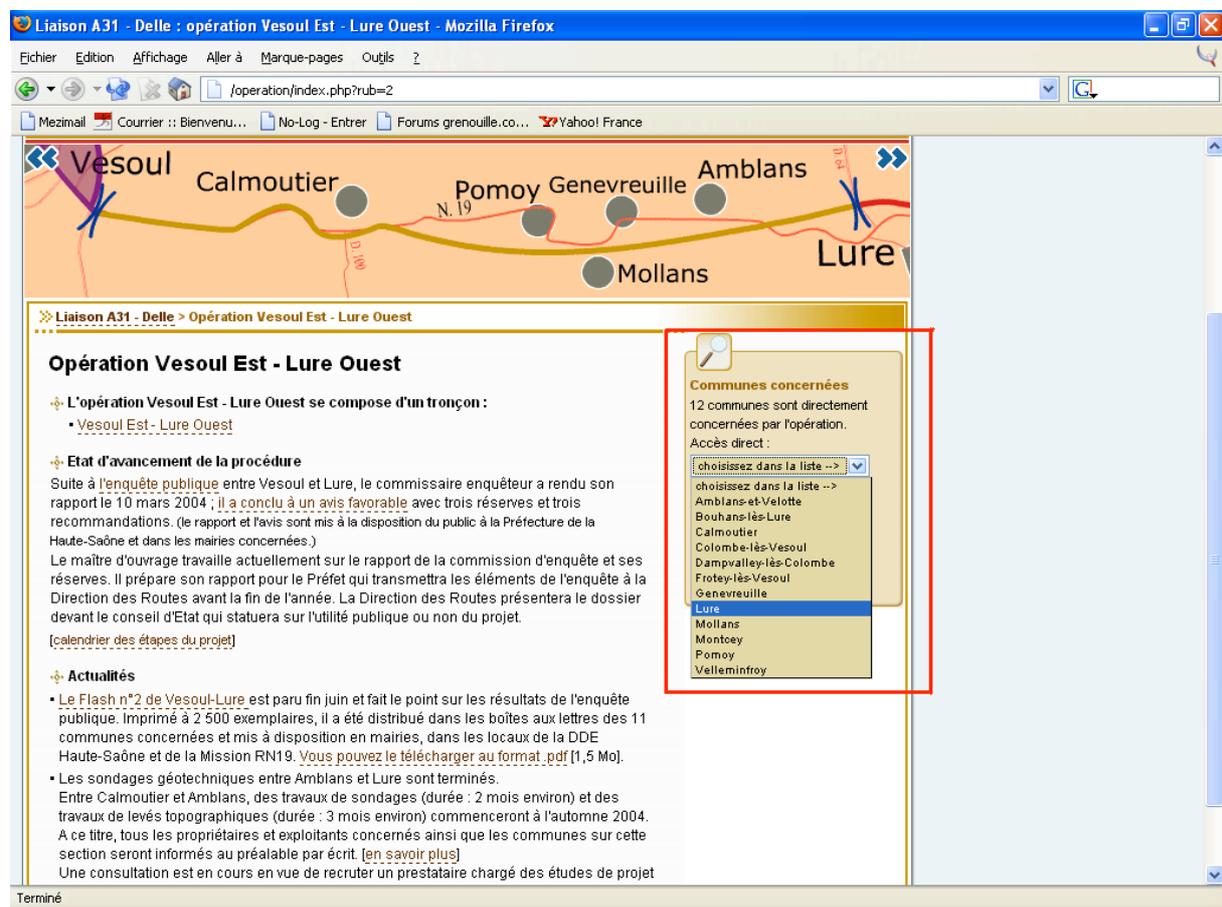
## ***Le projet de la Mission RN 19***

Le projet de site Web de la Mission RN 19 est beaucoup plus récent que celui de la DDE du Territoire de Belfort. C'est en effet au printemps 2003 que l'assistant à maîtres d'ouvrage en communication lance l'idée de l'ouverture d'un site, partant du constat que la « Nouvelle RN 19 » est encore mal connue du public. L'ouverture d'un site Web s'intègre

alors dans un plan de communication plus général, aux côtés des canaux plus traditionnels de communication (brochures, interventions dans les médias...). Dans la palette des moyens mis à disposition pour ce plan, le volet internet ne constitue pas le poste le plus lourd, tant d'un point de vue humain que financier (il représente en effet moins de 20 % du budget total). Du point de vue de l'équipe de la Mission, le Web doit permettre d'offrir une information actualisée à toutes les personnes demandeuses d'informations, notamment pour mettre en évidence la progression des travaux, ce qui a son importance dans un climat de « scepticisme ambiant. » Autre objectif assigné à <http://www.nouvelle-rn19.net/> : « harmoniser le discours sur l'ensemble de l'itinéraire. » En effet, il faut rappeler que le projet implique trois départements, avec trois maîtres d'ouvrage, trois préfets, trois conseils généraux et deux régions, et que tous ces interlocuteurs, en tant que partenaires du projet, ont évidemment leur mot à dire, qui n'est d'ailleurs pas forcément toujours le même...

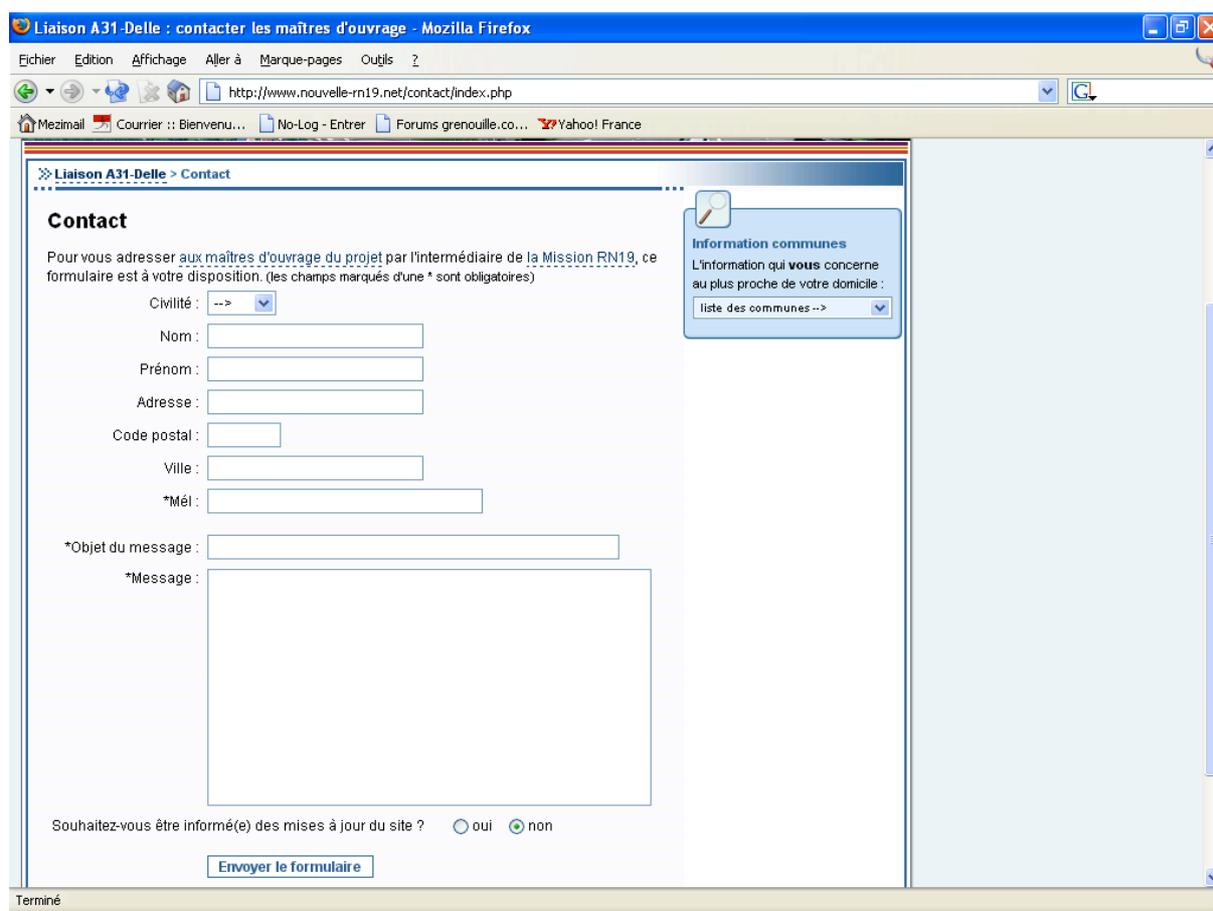
Les promoteurs ont ici opté pour site institutionnel assez classique, dont la vocation première est l'information du public. On y trouve ainsi des rubriques de présentation portant aussi bien sur le projet (textes et cartographies) que sur les procédures de concertation et d'enquête publique, sans oublier une revue de presse et des liens utiles avec les autres sites de la maîtrise d'ouvrage. Le principe de présentation retenu est plutôt simple et clair : il consiste en une série de fiches synthétiques portant chacune sur un des tronçons de l'ouvrage. Notons qu'il est possible d'accéder aux informations par les communes concernées, grâce à un menu déroulant judicieusement mis en valeur (voir le cadre rouge que nous avons ajouté sur la capture d'écran ci-dessous).

Figure 10 : Exemple de page du site <http://www.nouvelle-rn19.net>



Le sens de circulation de l'information est prioritairement descendant, puisqu'il émerge de la Mission RN 19 pour se diriger vers le public, reproduisant ainsi sur un autre canal le schéma de diffusion des médias de masse. Une possibilité de rétroaction est laissée aux citoyens, à travers un formulaire de contact, que l'on pourrait reproduire à l'identique sur un support papier (voir ci-dessous). D'ailleurs, le mode de traitement de ces interpellations est le même que celui des questions qui arrivent par la Poste, à ceci près que la Mission tente de répondre sous huit jours afin de déroger le moins possible aux temporalités plus rapides de l'échange sur internet.

Figure 11 : Le formulaire « contact » du site <<http://www.nouvelle-rn19.net>>



The screenshot shows a web browser window titled "Liaison A31-Delle : contacter les maîtres d'ouvrage - Mozilla Firefox". The address bar shows the URL <http://www.nouvelle-rn19.net/contact/index.php>. The page content includes a navigation menu with "Liaison A31-Delle" and "Contact". The main heading is "Contact". Below it, a message reads: "Pour vous adresser aux maîtres d'ouvrage du projet par l'intermédiaire de la Mission RN19, ce formulaire est à votre disposition. (les champs marqués d'une \* sont obligatoires)". The form fields are: "Civilité" (dropdown menu), "Nom" (text input), "Prénom" (text input), "Adresse" (text input), "Code postal" (text input), "Ville" (text input), "\*Mél" (text input), "\*Objet du message" (text input), and "\*Message" (text area). At the bottom, there is a question "Souhaitez-vous être informé(e) des mises à jour du site ?" with radio buttons for "oui" and "non". A button labeled "Envoyer le formulaire" is at the bottom center. On the right side, there is a sidebar titled "Information communes" with a search icon and a dropdown menu labeled "liste des communes -->". The browser's status bar at the bottom left shows "Terminé".

Devant la multitude de partenaires impliqués, l'Etat, dans sa volonté et sa recherche d'harmonie de la communication, a été conduit à l'externaliser : la société Menscom, agence de communication et de relations publiques, a été choisie pour assister la Mission dans la définition de la stratégie de communication, l'élaboration d'un schéma directeur et la mise en œuvre ; c'est notamment elle qui a été chargée de rédiger le cahier des charges du site Web. La réalisation de ce dernier a été confié à une société spécialisée dans ce genre de tâches, Tektonika<sup>60</sup>, au terme d'une classique procédure d'appel d'offre. Le processus de division du travail et d'extrême spécialisation s'est poursuivi par la désignation d'un webmestre, figure

<sup>60</sup> <<http://www.tektonika.com/>>

dans ce cas beaucoup plus proche de l'acception classique, notamment chargé de la gestion des interpellations<sup>61</sup> et de la mise à jour du site.

### ***Une illustration de la complexité de la gestion du projet : la mise à jour du site***

Compte tenu de la multiplication du nombre d'acteurs ayant vocation à participer à la communication sur le projet, un circuit spécifique a été déterminé pour que le site soit mis à jour régulièrement. Généralement, et même s'il existe une procédure simplifiée pour les actualisations plus légères, un représentant de chaque maître d'ouvrage (donc quatre au total), le plus souvent la personne chargée de la communication, fait part mensuellement de l'actualité du tronçon sur lequel il travaille, sur la base d'éléments proposés par la société Menscom. De la complexité vient encore s'ajouter à ce processus car les solutions technologiques retenues pour le site web ne rendent pas la Mission totalement dépendante de la société qui a conçu le site : c'est en effet cette dernière qui en assure la mise en ligne. Cela explique notamment que le contrat qui lie la Mission RN 19 à Tektonika ne se réduise pas simplement à une prestation ponctuelle d'élaboration du site Web, mais s'inscrit dans la durée. Ainsi, le budget alloué à la conception et l'entretien du site entre 2004 et 2006 s'élève à environ 70 000 euros (en dehors des frais occasionnés par le poste de webmaster).

### ***Une 'vitrine' qui n'attire encore que peu les chalands***

Après un peu plus de dix mois d'existence, il est clair que le site peine un peu à trouver sa place. Les statistiques sont là pour le prouver : les chiffres cumulés font état d'un peu moins de 7 000 visiteurs différents et d'un peu plus de 50 000 pages vues, ce qui reste relativement faible pour un site doté de tels moyens et d'un auditoire qui dépasse a priori la communauté micro-locale, comme ce pouvait être le cas pour <<http://www.rn19.net>> qui concerne *a priori* le seul Territoire de Belfort. Le nombre d'interpellations est très faible, bien en deçà de ce que la Mission pouvait se figurer en lançant le site, puisque la moyenne mensuelle est comprise entre deux et trois messages (soit un total de 26 messages entre novembre 2003 et septembre 2004).

## ***Quels enseignements peut-on tirer des sites Web sur la RN 19 ?***

Ces deux expériences reposent a priori sur des agencements socio-techniques très proches l'un de l'autre : elles concernent en effet un même projet d'aménagement routier, visent l'information du public et recourent pour cela à internet. Elles renvoient pourtant à deux configurations de ce même agencement bien distinctes, dessinant en creux des figures du public contrastées :

- Le projet de la DDE du Territoire de Belfort propose aux citoyens-internautes un véritable espace de co-production de l'information concernant la RN 19 et au delà sert de prétexte à l'ouverture d'une réflexion plus générale sur le développement local. Le concept même de l'expérience et l'illustration qu'en fournit le choix des outils mobilisés nous amènent à repenser la distribution et la hiérarchisation traditionnelles des rôles dans un débat portant sur l'implantation d'une infrastructure. La volonté de ne pas trier les contributions publiées sur le site en fonction du statut de l'auteur (élus, fonctionnaires, citoyens sont ainsi mis sur un même pied d'égalité) en constitue un

---

<sup>61</sup> C'est notamment lui qui a répondu à nos questions, après avoir éventuellement consulté les personnes compétentes. Nous remercions ici une nouvelle fois M. Fabian Mouric.

exemple saisissant. Ce cas de figure fait écho à une configuration dynamique de l'agencement socio-technique, dans laquelle l'internaute a également la possibilité de s'engager dans l'expérience et d'y contribuer (ce que A. Barry assimile à un « diagramme interactif ») ; dans ce cas, le visiteur du site est en effet à même de « se gouverner lui-même au lieu de se conformer à des normes qui lui sont imposées de l'extérieur par un gouvernement lointain. » [Callon, 2003, p. 201]

- L'initiative de la Mission RN 19 est quant à elle plutôt à mettre en relation avec un « diagramme disciplinaire », en ce qu'elle ne concourt pas à une redistribution des cartes entre les différentes composantes de l'agencement et tend même à figer les contours des catégories traditionnellement impliquées : c'est en effet de la seule institution publique qu'émane l'information donnée à voir à une audience globalement considérée comme passive, ou plutôt réduite à un rôle de spectateur, et à laquelle est octroyée une capacité de rétroaction limitée, verticale et qui n'a pas vocation à faire l'objet d'un échange public (cf. le système de rétroaction autorisé par le formulaire « contact » disponible sur le site).

L'expérience multiforme autour de la RN 19 met par ailleurs trois propositions en évidence :

- Les moyens consacrés à l'introduction d'une TIC ne conditionnent que pour une faible part l'appropriation qui peut en être faite par les citoyens, ce que nous a appris déjà depuis longtemps les sociologies des usages et de l'innovation<sup>62</sup>.
- Si les citoyens ont une réelle possibilité pour s'exprimer et participer, certains d'entre eux finissent toujours par s'en saisir, venant ainsi alimenter et contribuer à une discussion publique.
- Un site web institutionnel n'est pas forcément condamné à être une vitrine, aussi fonctionnelle et réussie cette dernière puisse d'ailleurs être. Sur certains projets, la puissance publique peut être le promoteur d'une co-production d'information ; et, nous avons même la conviction qu'elle pourrait organiser des procédures délibératives mettant en jeu quelques-uns des outils d'expression citoyenne présentés plus haut... « à moins que d'autres ne le fassent à sa place » !

---

<sup>62</sup> Voir notamment LATOUR Bruno, *Aramis ou L'amour des techniques*, Paris, La Découverte, 1992.

## Bibliographie

- 📖 BARRY (Andrew), *Political Machines. Governing a technological society*, London : The Athlone Press, 2001.
- 📖 BARTHE (Yannick), « Rendre discutable. Le traitement politique d'un héritage technologique », *Politix*, Volume 15, n° 57, 2002.
- 📖 BLONDEAU (Olivier), « La technique comme prétexte à un renouvellement de la démocratie et de la pratique militante », in Lib\_ JOY (Jérôme) & ARGÜELLO (Sylvia), *LOGS. Micro-fondements d'émancipation sociale et artistique 1. Coopération*, Paris : Editions Ère, 2005.
- 📖 BLONDIAUX (Loïc) & SINTOMER (Yves), « L'impératif délibératif », *Politix*, Volume 15, n° 57, 2002, p. 17-35.
- 📖 BOLTANSKI (Luc), DARRE (Yann), SCHILTZ (Marie-Ange), « La dénonciation », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°51, mars 1984.
- 📖 BOLTANSKI (Luc) & THEVENOT (Laurent), *De la justification : les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991.
- 📖 CALLON (Michel), « Des différentes formes de démocratie technique », *Annales des Mines, Responsabilité et environnement*, 9, p. 63-73, 1998.
- 📖 CALLON (Michel), LASCOUMES (Pierre), BARTHE (Yannick), *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil, Coll. La couleur des idées, 2001.
- 📖 CALLON (Michel), « Quel espace public pour la démocratie technique ? », in CEFAÏ (Daniel) & PASQUIER (Dominique), *Les sens du public. Publics politiques, publics médiatiques*, Paris : PUF, 2003, pp. 197-221.
- 📖 CERTEAU (Michel) (de), *L'invention du quotidien. 1. Arts de faire*, (1980), Paris : Gallimard, 1998.
- 📖 CHAMBAT (Pierre), « La démocratie assistée par ordinateur », *Cahiers Politiques*, n°4, février 2000, pp. 47-75.
- 📖 CHARTIER (Roger), *Le livre en révolutions : entretien avec Jean Lebrun*, Paris : Textuel, 1997.
- 📖 CHATIGNOUX (Jacques) & FREROT (Olivier), « Quand l'internet bouscule les pratiques de l'administration ... L'expérience de co-production de la RN19 », *Homo Numericus*, janvier 2003, <[http://www.homo-numericus.net/article.php3?id\\_article=193](http://www.homo-numericus.net/article.php3?id_article=193)>
- 📖 CHATIGNOUX (Jacques), FREROT (Olivier), Internet, le débat public et la construction d'un territoire : la RN 19, <[http://www.rn19.net/article.php3?id\\_article=90](http://www.rn19.net/article.php3?id_article=90)>

- ☰ CONSTANT (Benjamin), *De la liberté des anciens comparée à celle des modernes*, Discours prononcé à l'Athénée royal de Paris, 1819, in *De la liberté chez les modernes : écrits politiques*, Paris : Pluriel, 1980.
- ☰ DAHLGREN (Peter), « L'espace public et l'Internet : structure, espace et communication », *Réseaux*, n°100, 2000.
- 📖 DELEUZE (Gilles) & GUATTARI (Félix), *Capitalisme et schizophrénie. Mille plateaux*, Paris : Ed. de Minuit, 1980.
- 📖 DEWEY (John), *Le public et ses problèmes*, (1927), Pau : Publ. De l'Université de Pau ; Tours : Farrago ; Paris : L. Scheer, 2003.
- 📖 DEWEY (John), *Logique. La théorie de l'enquête*, (1938), Paris, PUF, 1993.
- ☰ DUFRESNE (David) dit DAVDUF, *phpnuke, conte moderne de la société de contribution*, <<http://www.uZine.net/article587.html>>
- 📖 EHRENBERG Alain, *L'individu incertain*, Paris : Calmann-Lévy, 1995.
- 📖 FARGE (Arlette), *Dire et mal dire. L'opinion publique au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Seuil, Librairie du XXI<sup>e</sup> siècle, 1992.
- 📖 FLICHY (Patrice), *L'imaginaire d'Internet*, Paris, La Découverte, 2001.
- 📖 HABERMAS (Jürgen), *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, (1961), Paris, Payot, 1993.
- ☰ HEURTIN (Jean-Philippe), « Architectures morales de l'Assemblée nationale », *Politix*, n°26, 1994, pp. 109-140.
- 📖 LATOUR (Bruno), *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, Paris, La Découverte, 1991.
- 📖 LATOUR (Bruno), *Aramis ou L'amour des techniques*, Paris, La Découverte, 1992.
- 📖 LATOUR (Bruno), « Une sociologie sans objet. Remarques sur l'interobjectivité », *Sociologie du travail*, 4, 1994, p. 587-607.
- 📖 LATOUR (Bruno), *Politiques de la nature : comment faire entrer les sciences en démocratie*, Paris La Découverte, 1999.
- ☰ LATOUR (Bruno), “From *Realpolitik* to *Dingpolitik* or How to Make Things Public”, in LATOUR (Bruno) & WEIBEL (Peter) (dir.), *Making Things Public. Atmospheres of Democracy*, ZKM and the MIT Press, 2005.
- 📖 LIPPMANN (Walter), *Public Opinion*, (1922), New York : Free Press, 1997.

📖 LIPPMANN (Walter), *The Phantom public*, (1927), New Brunswick : Transaction publishers, 1993.

📖 MAIGRET (Eric), *Sociologie de la communication et des médias*, Paris : Armand Colin, 2003.

📖 MANIN (Bernard), « Volonté générale ou délibération. Esquisse d'une théorie générale de la délibération politique », *Le Débat*, 33, 1985.

📖 MANIN (Bernard), *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Flammarion, (1995), 1996.

📖 MINIREZO, *Manifeste du Web Indépendant*, <<http://www.uZine.net/article60.html>>, 1996.

📖 NEGHT (Oskar) & KLUGE (Alexander) (eds.), *Public Sphere and Experience : Toward an Analysis of the Bourgeois and Proletarian Public Sphere*, University of Minnesota Press, 1993.

📖 RHEINGOLD (Howard), *The Virtual community. Homesteading the electronic frontier*, Cambridge, Mass., MIT Press, (1994), 2000.

📖 ROSENTAL (Claude), « De la démo-cratie en Amérique. Formes actuelles de la démonstration en intelligence artificielle. » Actes de la Recherche en Sciences Sociales, n°141/142, 2002, pp. 110-120.

📖 SIMON (Joss) & DURANT (John) (eds.), *Public participation in science : the rôle of consensus conference in Europe*, Londres, Science Museum, 1995.

📖 SPIP.net, *L'histoire minuscule et anecdotique de SPIP*, <[http://www.spip.net/fr\\_article918.html](http://www.spip.net/fr_article918.html)>

📖 VIRILIO (Paul), *La bombe informatique*, Paris : Galilée, 1998.